

Des clés pour avancer vers l'égalité entre les filles et les garçons

Une étude réalisée par Nicole Gadrey et Colette Lamarche, sociologues
Administratrices du CORIF

Introduction

L'égalité est un droit fondamental, inscrit dans nos textes de référence. Après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 qui affirme dès son article premier que "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits", il a fallu plus d'un siècle et demi pour que la Constitution de 1946 inscrive le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans son préambule : "La loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme".

Au regard du temps long de l'histoire, la question de l'égalité femme/homme n'a émergé que récemment. Chacun-e sait par exemple qu'en France, le droit de vote pour les femmes date de 1944, bien plus tardivement que dans beaucoup d'autres pays. Quant au principe de l'égalité de rémunération, adopté en 1946, il ne suffit pas à réduire des écarts qui restent importants et ne diminuent guère depuis le début des années 1990.

Mais où en est aujourd'hui l'égalité réelle entre femmes et hommes, entre filles et garçons ?

"L'égalité entre hommes et femmes implique que tous les êtres humains, hommes et femmes, sont libres de développer leurs aptitudes personnelles et de faire des choix en faisant abstraction des limitations imposées par les stéréotypes, une répartition rigide des rôles en fonction du sexe et les préjugés ». ¹

¹ *ABC des droits des travailleuses et de l'égalité entre hommes et femmes*. Bureau International du Travail, Genève, 2000

Dans la période récente, de nombreux témoignages de femmes, dans des milieux de travail divers, mettent en évidence l'omniprésence des propos et des comportements sexistes et la fréquence des situations de harcèlement sexuel. La mainmise sur les corps et les destins d'un nombre important de femmes témoigne d'une vision très inégalitaire des rapports entre hommes et femmes et d'une asymétrie dans les relations sexuelles et amoureuses. Les médias et la publicité continuent d'exploiter des images dévalorisantes de femmes, le plus souvent réduites à leur corps. Le poids des stéréotypes du masculin et du féminin et les propos et comportements sexistes font obstacle aux avancées de l'égalité.

Au nom du respect des différences entre femmes et hommes, se développe une tolérance aux inégalités qui, en retour alimente le sexisme. Dès le début de leur vie, les enfants sont exposés aux stéréotypes du masculin et du féminin, que ce soit à travers les produits qui leur sont destinés, comme les catalogues de jouets, la littérature enfantine, etc.

Pour lutter contre les stéréotypes et le harcèlement sexuel qui en est en partie le produit, la réponse ne peut pas se limiter à la répression des comportements les plus inacceptables. Il faut construire avec les enfants et les adolescent-e-s une culture de l'égalité en les éduquant dès le plus jeune âge, en leur apprenant à repérer les situations injustes ou dévalorisantes, en développant le respect mutuel en particulier entre les filles et les garçons et en faisant diminuer la tolérance sociale aux violences et aux inégalités.

De nombreuses associations travaillent dans ce sens depuis des décennies, mais leurs actions sont insuffisamment reconnues et leurs moyens financiers sont régulièrement menacés ou remis en question. Au niveau de l'Education Nationale, depuis les années 2000, plusieurs conventions ministérielles n'ont pas suffi à créer des avancées décisives vers l'égalité, en l'absence de volonté politique suffisamment affirmée, de moyens suffisants et d'une formation de l'ensemble des équipes éducatives.

La fin de l'expérimentation des ABCD de l'égalité à l'école primaire a montré que l'enjeu de l'égalité suscite parfois l'indifférence, mais aussi des peurs, des résistances et des oppositions qui doivent être interrogées.

Le document que nous proposons est issu d'un travail d'observation de séances d'éducation à l'égalité dans des collèges de la région Hauts de France et d'entretiens avec les membres d'équipes éducatives ayant fait appel au [CORIF](#)² pour construire et animer des actions en faveur de l'égalité. Les personnes interrogées tout au long de la recherche ont insisté sur la difficulté qu'elles rencontraient pour intégrer cette thématique dans leurs pratiques quotidiennes.

Les pages qui suivent visent à répondre à des questions qui nous ont été maintes fois posées, et à aider tous ceux et celles qui ne se satisfont pas de la situation actuelle à trouver des idées et des moyens pour faire reculer le sexisme et avancer vers l'égalité.

Il s'adresse aux membres des équipes éducatives de l'enseignement, de l'animation, du sport et du secteur social et aussi, bien sûr, aux parents et à toutes les personnes qui sont en contact avec les enfants et les adolescent.e.s. Toutes et tous, dans le partage de leurs expériences, ont un rôle à jouer.

Ce document comporte quatre parties :

- D'abord, nous avons souhaité partager les constats faits lors de nos observations. Les propos entendus chez certain-e-s collégien-ne-s attestent de comportements sexistes et d'une forme de tolérance aux inégalités. Mais les réactions qu'ils font naître et les débats qui s'en suivent montrent une réelle capacité à faire bouger les lignes.
- Ensuite, l'égalité restant bien souvent une notion floue, il nous a semblé nécessaire de répondre aux questions qui nous ont été posées pour tenter de la clarifier.
- Enfin, en nous appuyant sur les très nombreuses initiatives développées, nous avons souhaité montrer qu'il existe, à tous les niveaux, des pistes d'action pour remettre en

² CORIF (COncil Recherche Ingénierie Formation pour l'égalité femmes – hommes). Le Corif est une association qui depuis 30 ans agit en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité, et lutte contre les stéréotypes et les représentations sexistes. <http://www.corif.fr/>

cause les stéréotypes, transformer les relations entre filles et garçons et promouvoir l'égalité.

- Une bibliographie ainsi que quelques adresses ou liens internet devraient permettre à ceux qui sont intéressés de s'orienter au mieux.

L'échange et le débat, sont, pour nous, la meilleure façon d'avancer. Nous aimerions que ce document contribue au partage des expériences qui, quelles que soient leur forme et leur ampleur, permettent de donner du sens aux termes inscrits sur les frontons des bâtiments publics.

L'égalité entre les filles et les garçons est une véritable urgence si on veut améliorer le « vivre ensemble » dans toutes les sphères d'activité de la vie des enfants, des jeunes et, par là, des femmes et des hommes.

Tout le monde peut y gagner : les filles et les femmes bien sûr qui sont confrontées en grand nombre au sexisme sous toutes ses formes, mais aussi les garçons et les hommes que la culture de la virilité enferme souvent dans des rôles qu'ils subissent plus qu'ils ne les choisissent.

Première partie : Les constats

Il y a déjà plus de trente ans que les recherches pluridisciplinaires en éducation ont mis en évidence les multiples formes des inégalités sexuées dans le système scolaire et ont attiré l'attention sur les effets d'une neutralité affichée qui, de fait, privilégie les garçons, sur les « faux-semblants » de la mixité et sur les effets inégaux de la réussite scolaire pour les filles et pour les garçons.

Le rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale, paru en Mai 2013 reprend largement ces constats : « Si l'égalité comme valeur est un fondement de la République, la tradition française tend à ne connaître que des individus abstraits, sans prendre en compte leur singularité liée à leurs diverses appartenances y compris de genre ». Il s'interroge sur les effets d'actions d'éducation à l'égalité, insuffisamment financées et peu coordonnées.

En 2014-2015, dans le cadre d'une recherche-action intitulée NoREVES³ visant à fournir des éléments de constat et de réflexion sur les actions d'éducation à l'égalité dans la région Nord-Pas de Calais nous avons pu mener des observations lors de séances organisées dans des collèges qui avaient sollicité des interventions de partenaires extérieurs à l'établissement.

Nous ne reprendrons pas ici l'ensemble des résultats⁴ mais nous verrons que l'absence d'une réelle mixité, le poids des stéréotypes et la banalisation des insultes et des comportements sexistes constituent des obstacles majeurs aux avancées de l'égalité et à la prévention des comportements sexistes, de harcèlement et/ou de violence.

C'est sur la base d'une prise de conscience de l'ampleur des inégalités entre filles et garçons que des actions pertinentes en faveur de l'égalité pourront être construites.

³ « Normes de genre et réception de la valeur égalité des sexes ». Programme Chercheurs Citoyens (2013-2016) financé par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais en partenariat entre le Corif et le Laboratoire « Droits et perspectives du Droit » de l'Université de Lille 2.

⁴ [**Le rapport concernant les collèges**](#) peut être consulté sur le site du Corif :

1 - Une mixité bien relative

La mixité dans les établissements d'enseignement français n'est pas une pratique récente. Les écoles qui accueillent, dans leurs murs, des garçons comme des filles existent depuis longtemps et, au début du 19^e siècle, il y avait plus d'écoles mixtes que d'écoles réservées soit aux filles, soit aux garçons. C'est surtout vrai pour l'enseignement primaire, mais au début des années 1950, 40 % des collèges étaient également mixtes. C'est le décret du 3 août 1963 qui, face à l'explosion des effectifs scolaires, introduit la mixité de tous les nouveaux collèges d'enseignement secondaire. Au cours des années 1970, celle-ci s'étend aux lycées, en particulier avec la loi « Haby » du 11 juillet 1975 qui rend la mixité obligatoire de la maternelle à la terminale.

Cependant, pour qui pénètre dans les établissements scolaires, en particulier du secondaire, il apparaît très vite que la mixité n'évite pas la séparation, de fait, entre filles et garçons. C'est vrai dans les cours de récréation où les groupes mixtes sont rares et où les filles sont le plus souvent cantonnées à la périphérie alors que les garçons occupent le centre de l'espace. C'est vrai aussi dans les salles de classe où l'occupation ne semble pas le fait du hasard ni de l'ordre d'arrivée.

Les observations que nous avons pu faire dans des collèges du Nord de la France mettent en évidence une séparation nette des filles et des garçons dans les salles, séparation qui se renforce avec l'âge des élèves.

- Dans plus de la moitié des cas (et les 3/4 en classe de 3^e), on repère très nettement le « côté » des garçons et le « côté » des filles. Les élèves ne marquent aucune hésitation pour aller s'installer. Garçons et filles semblent ne pas se fréquenter, ne pas échanger. Même ceux qui arrivent après le début de la séance vont délibérément se placer avec les élèves du même sexe.

- Dans moins d'une séance sur trois, et ce davantage dans les classes de 6^e et de 5^e, nous constatons l'existence de blocs non mixtes mais près desquels se tiennent des élèves de l'autre sexe. Dans cette configuration, l'animateur-trice a tendance à interpellé les garçons ou les filles (« *alors, les filles, qu'est-ce que vous en pensez ?* », ...) et les élèves n'échangent

pas les un-e-s avec les autres mais s'adressent systématiquement à l'animateur-trice ou à l'enseignant-e. C'est par son intermédiaire que la parole circule. Ainsi, l'occasion qui est donnée aux garçons et aux filles de partager le même espace ne se traduit pas en échanges ni en partages. La disposition spatiale apparaît comme un bon indicateur de l'ambiance et des alliances dans la classe. Il nous est arrivé d'observer que des garçons installés dans « le camp » de l'autre sexe étaient la cible de nombreuses railleries, injures et accusations (d'homosexualité en particulier) de la part des autres garçons. A distance du groupe des garçons et proches de la porte de sortie, ils n'étaient pour autant pas intégrés au groupe des filles.

Dans les deux configurations qui viennent d'être évoquées, le « vivre ensemble » est mis à mal. Filles et garçons ne partagent rien mais se partagent tant bien que mal l'espace.

- Les situations de réelle mixité spatiale se constatent dans le reste des cas et sont donc bien plus rares. Elles concernent essentiellement les élèves plus jeunes.

Ainsi, la mixité inscrite dans le règlement intérieur des établissements scolaires ne présume pas de l'existence de liens d'échange, voire d'amitié entre les jeunes. L'ouverture aux autres, l'acceptation des différences, la tolérance et le partage nécessitent davantage que la coexistence dans un espace.

2 - Une parole des filles moins fréquente et moins audible

Lors de séances où les élèves sont invités à réagir, à s'exprimer librement, on constate que les garçons prennent la parole plus facilement que les filles. Il arrive même qu'ils l'accaparent : on a notamment observé une séquence durant laquelle c'est seulement après une trentaine d'interventions émanant de garçons qu'une fille a ouvert la bouche. Dans l'ensemble, le nombre de prises de parole est nettement plus élevé pour les garçons que pour les filles, avec de nettes différences dans les propos tenus : chez les premiers, des positions plus affirmées et de nombreuses manifestations d'opinions, et chez les secondes davantage d'interrogations et de demandes d'information.

Alors qu'elles sont plus nombreuses que leurs camarades, les filles ont une participation plus discrète. Visiblement intéressés par les thématiques proposées, sollicités plus fréquemment par les animatrices, et dans certains cas un peu provocateurs, les garçons occupent le terrain. Il arrive même que les filles expriment le souhait de séances non mixtes afin de pouvoir échanger sereinement.

Le thème des relations entre filles et garçons par exemple montre une participation orale des seconds de l'ordre de 65 % et une difficulté apparente des filles à revendiquer un regard plus positif que celui initialement présenté. Ce n'est que dans la poursuite des débats qu'un équilibre s'opère.

Les échanges sur le thème de l'homosexualité montrent aussi un net déséquilibre entre la parole des filles et des garçons tant au niveau de l'initiative de la première prise de parole que de la fréquence des interventions ou encore de la tolérance.

Concernant le thème de la famille par contre, les filles sont beaucoup plus souvent à l'initiative que les garçons (près de 8 cas sur 10). Mais là aussi, le nombre d'interventions des garçons dépasse nettement celui des filles, surtout lorsqu'il s'agit d'affirmer le rôle privilégié de la mère auprès de l'enfant ou une division stricte des rôles entre homme et femme.

Même lorsqu'il s'agit d'égalité entre filles et garçons, thème porté principalement par les femmes au niveau sociétal, on constate la difficulté d'une prise de parole équilibrée entre les sexes. Une plus grande participation des filles aux débats est indispensable pour qu'elles puissent accéder à une meilleure estime de soi, à des relations moins inégalitaires avec les garçons et à une meilleure reconnaissance de leurs capacités par les équipes éducatives.

3 - Des inégalités persistantes

Si la mixité de l'enseignement peut être considérée comme une condition première de l'égalité de droit entre filles et garçons, elle reste insuffisante pour atteindre une égalité de fait. Toutes les études menées depuis 30 ans sur l'école montrent que si les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dès le primaire, elles n'ont ni les mêmes parcours scolaires ni les mêmes réussites professionnelles.

Interrogés lors d'une formation en 2014, 80 % des référent-e-s égalité exerçant dans des établissements d'enseignement secondaire affirment que « les orientations des filles et des garçons sont très différentes ».

Dès la fin du collège, et ce, malgré leurs meilleurs résultats, les filles s'orientent vers des filières moins prestigieuses, avec les conséquences prévisibles sur leur insertion dans l'emploi et sur leur salaire. A côté des stéréotypes de sexe qui peuvent agir sur les « choix » d'orientation, de nombreux travaux⁵ mettent en avant la moindre estime de soi des filles comparées aux garçons, les premières étant plus exigeantes et plus critiques vis-à-vis d'elles-mêmes. La minimisation de leurs capacités pourtant sanctionnées positivement pendant leur cursus, renforcée par l'autoglorification des garçons et par les propos de certains adultes réduiraient leurs ambitions et leurs exigences.

Dans leurs déclarations, les filles ne se satisfont pas pour autant de cette situation : 62 % d'entre elles considèrent qu'il n'existe pas de « métiers plutôt destinés aux femmes et d'autres aux hommes » alors que seulement 33 % des garçons sont du même avis.

⁵ Par exemple Nicole Mosconi, Marie Duru Bellat, Christian Baudelot, Roger Establet, ...

Elles ne réagissent pourtant pas quand des garçons s'attribuent la première place :

- Animatrice : *Est-ce que les filles et les garçons ont la même intelligence ?*
- F : *Non*
- Animatrice : *Est-ce qu'ils ont le même cerveau ?*
- F : *Celui des garçons est plus gros*
- G : *D'ailleurs, il n'y a pas de femme présidente*
- Animatrice : *Et à l'école, qui réussit le mieux ?*
- G : *Les garçons ?*
- Animatrice : *Et les plus hauts diplômés ?*
- G : *Les garçons.*

Lors des observations que nous avons menées dans les collèges sur l'orientation et les métiers, nous avons entendu des garçons « admettre » des possibilités d'exceptions dans les choix professionnels. Ainsi, à propos d'un éducateur de jeunes enfants : « *Un homme, ça peut s'occuper des bébés quand il prend sa retraite* ». Mais, généralement, les garçons voient d'un mauvais œil le soin ou l'éducation des enfants confiés à un homme :

- Animatrice : *Et si un homme veut être puériculteur ?*
- G : *Ca fait violeur !*
- F : *N'importe quoi ! Les pères, c'est des violeurs ?*
- G : *C'est pas pareil ! C'est le père.*
- Animatrice : *Si vous aviez un enfant, vous le confieriez à un baby-sitter garçon ?*
- G : *Ben, un homme, ça sait moins bien s'occuper qu'une fille.*

Ou encore :

- G : *Dans les crèches, c'est des femmes qui gardent les enfants*
- G : *Elles sont plus douées pour faire ça*
- F : *Y a des baby-sitters garçons*
- G : *Non*
- F : *Si*
- G : *On sait s'occuper d'un enfant.*

Ce qui marque dans les séances consacrées à ces thématiques, c'est la grande difficulté des élèves, filles comme garçons, à imaginer leur avenir à la fin de leur scolarité au collège. Ils ont semble-t-il intégré la division sexuée des métiers et anticipent leur avenir dans le cadre de cette division où les opportunités pour les filles sont moins nombreuses et moins favorables que celles des garçons. La méconnaissance des métiers et l'enfermement des jeunes dans un territoire très restreint (à l'échelle du quartier pour nombre d'entre eux) ne favorisent pas leur projection dans un avenir qui devrait être plus choisi que subi.

4 - Corps et apparence : pression sociale et autocontrôle pour les filles, liberté plus grande pour les garçons

Les jeunes expriment souvent des réticences à aborder les changements du corps vécus lors de l'adolescence, surtout quand ils-elles se trouvent dans des groupes mixtes. Entre filles, elles parlent plus facilement de ces transformations, qui les perturbent, leur font parfois peur et leur donnent l'impression de changer d'identité, mais elles semblent surtout les vivre dans la gêne et parfois le dégoût.

Dans les séances où des élèves de collège ont travaillé sur les avantages respectifs à être une fille ou un garçon, l'une des affirmations issue d'un travail de groupe est : « L'avantage d'être un garçon, c'est de ne pas avoir de règles ». Dans la discussion qui suit, les filles insistent sur les désagréments qui y sont associés.

F : Les règles, c'est chiant

F : C'est pas propre

F : Ca pue

F : Les règles, c'est pour avoir un enfant

G : Ca veut dire qu'on grandit

F : C'est sale

G : On n'en a jamais eu

L'apparence et les pratiques vestimentaires jouent un rôle important dans la construction de soi. Une enquête sur les pratiques vestimentaires dans le second degré⁶ montre qu'« en entrant au collège, les filles et les garçons apprennent à utiliser le vêtement tantôt pour

⁶ Aurélia Mardon, Construire son identité de fille et de garçon : pratiques et styles vestimentaires au collège, *Cahiers du genre*, n°49, 2010.

renforcer le marquage de la différence des sexes, tantôt pour le gommer, voire contester les normes dominantes de la féminité et de la virilité ».

Dans les discussions sur ce thème, on constate que le contrôle de l'apparence est beaucoup plus sévère pour les filles que pour les garçons et que les jugements des garçons sur l'apparence des filles créent de fortes tensions, d'autant qu'ils sont contradictoires, comme le montrent les propos suivants :

F : On est jugées sur les vêtements et l'apparence. Les leggings : on voit les fesses ; le décolleté, les seins ; les talons, ...

F : Quand on s'affirme trop, ils vont nous traiter

F : Ils peuvent nous traiter et nous on n'a pas le droit

G : Nous on peut pas se balader en boxer dans la rue

F : Elle fait ce qu'elle veut

G : Non, ça ne se fait pas. Elle a pas le droit de faire ce qu'elle veut. Elle peut le faire chez elle

G : Ça dépend de la longueur des jupes

G : Y a des limites. Par exemple, torse nu on n'a pas le droit

F : Ils disent que les décolletés et les jupes c'est pas bien et ils sont les premiers à regarder

Confrontées à ce contrôle permanent de leur apparence dans l'espace du collège, les filles développent des pratiques d'autocontrôle, tout en s'accordant quelques possibilités d'adapter leur style vestimentaire en fonction des circonstances.

F : Les filles ne portent pas de jupes, elles n'ont pas le droit

F : Dans le collège, il n'y a pas de fille en jupe

G : C'est à la fille de ne pas mettre de jupe

F : Les filles peuvent s'habiller comme elles veulent, elles peuvent mettre des jupes. Question d'égalité. En France on est libre

F : J'aime pas les jupes

F : J'en mets qu'en soirée ou dans les fêtes

F : Quand j'ai une jupe courte avec un collant, je ne me fais pas engueuler, je n'ai pas de remarques

Les assignations sont beaucoup plus fortes pour les filles que pour les garçons. Selon Brigitte Grésy⁷, « l'asymétrie est là, plus forte que jamais : l'assignation au paraître, la tyrannie du regard d'autrui et de soi-même sur son corps, les injonctions à la coquetterie, la culpabilité d'y céder ... C'est un combat qui va bien au delà de la seule différence des corps des femmes et des hommes puisque les unes se parent et les autres pas... A-t-on alors la même expérience de la vie et du sentiment de soi ? »

Les stéréotypes du masculin et du féminin puisent leur force dans leurs références au corps et à l'apparence, qui sont à la base des inégalités de genre et les légitiment en les naturalisant.

D'où l'importance d'aborder ces questions fondamentales pour une véritable éducation à l'égalité.

⁷ *La vie en rose*, Albin Michel, 2013.

5- Famille : des conceptions plus traditionnelles chez les garçons que chez les filles

Peu de séances d'éducation à l'égalité sont centrées sur les relations familiales, mais le thème apparaît à propos des projets professionnels et aussi des relations entre filles et garçons. Même si les filles sont souvent à l'initiative d'une séquence concernant la famille, leurs interventions sont moins nombreuses que celles des garçons dans les discussions qui s'en suivent.

Ce qui frappe le plus quand on regarde de près les propos tenus, c'est le fait que filles et garçons ont tendance à s'exprimer de façon différente, par exemple sur les rôles paternels et maternels. A partir d'une question de l'animatrice : « *Pensez-vous qu'il est plus facile d'être un papa ou une maman ?* », la discussion s'engage :

G : D'être un papa.

G : Oui. Quand on en a marre, on s'en va.

A : Et la maman ?

G : Ben non. C'est elle qui l'a eu.

F : Il faut être deux pour faire un enfant. C'est pas que la mère.

G : Oui, mais c'est la mère qui le nourrit, qui s'en occupe, qui lui met des couches.

Des garçons insistent sur le rôle plus important et l'attachement plus fort de la mère à son enfant en lien avec la gestation et l'allaitement et d'une plus grande liberté du père qui peut aller jusqu'au désinvestissement. Une fille exprime une conception beaucoup plus égalitaire de la parentalité, mais ses propos sont immédiatement corrigés par un garçon.

On retrouve des propos souvent différents chez les filles et les garçons sur la répartition des tâches domestiques et familiales entre les femmes et les hommes.

F : « Il n'y a quand même pas que les femmes qui doivent tout faire ! »

G : « Si. L'homme travaille. C'est lui qui ramène l'argent. Il faut bien que la femme fasse le reste »

G : « Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui garde les enfants »

G : A la maison il y a un rôle de femme et un rôle d'homme. L'homme va travailler et la femme fait le ménage

F : Y a des hommes au foyer

F : Les femmes, elles travaillent

F : Moi je me marie, mais pas avec des garçons comme vous

G : Dans les crèches c'est des femmes qui gardent les enfants

G : Elles sont plus douées pour faire ça

F : Y a des baby-sitters garçons

G : Non

F : Si

G : Les garçons et les filles ne sont pas égaux. Chacun a son rôle

Dans ces deux extraits concernant la répartition des tâches dans la famille, les garçons défendent une conception traditionnelle où les femmes assument les tâches domestiques et familiales du fait de leur appartenance de sexe en fermant la discussion (c'est comme ça, chacun son rôle). Les filles donnent des exemples d'une autre répartition des tâches professionnelles et familiales et refusent de se laisser enfermer dans les schémas traditionnels.

Dans la sphère familiale, le constat fait depuis des années sur la résistance des pratiques de division inégale des tâches domestiques et familiales entre femmes et hommes reste largement valable. L'analyse des budgets temps montre que la répartition n'évolue que très lentement.

Les observations faites dans les collèges montrent la prégnance des représentations stéréotypées des rôles masculins et féminins dans la sphère familiale, surtout chez les garçons, mais aussi dans une moindre mesure chez les filles, ce qui constitue un obstacle majeur au mouvement vers l'égalité.

Mieux intégrer la question des rôles parentaux et de la répartition des tâches dans la famille, apparaît comme une dimension importante des démarches d'éducation à l'égalité, qui reste à explorer de manière plus approfondie.

6 - Sexualité : de l'asymétrie des relations entre filles et garçons à des formes de violence banalisées

A l'adolescence, les questions liées à la sexualité sont une préoccupation très forte des jeunes. On ne s'étonnera donc pas que, à côté des séances d'éducation sexuelle prévues dans les programmes, le thème surgisse aussi à d'autres occasions à propos des relations entre garçons et filles, de la mixité ou de l'égalité.

Dans les séances que nous avons observées, les tensions, les manifestations de gêne, les oppositions sont souvent fortes quand il est question de sexualité, surtout quand certains garçons tiennent des propos témoignant d'une volonté de domination à l'égard des filles.

Ce qui frappe au premier abord, c'est la tendance à la valorisation des relations sexuelles précoces pour les garçons et au contraire la stigmatisation du même comportement pour les filles.

Dans une séance où les jeunes ont travaillé sur les avantages respectifs à être un garçon ou une fille, l'une des affirmations issue d'un travail en groupe est : « *L'avantage d'être un garçon, c'est d'avoir des relations sexuelles* ». Dans la discussion qui suit, on trouve le bref échange suivant entre quelques garçons, les filles restant silencieuses :

- *Quand il s'agit de filles, on dit : des putes*
- *Des prostituées*
- *Quand il s'agit de garçons, on dit : des héros*

On retrouve cette asymétrie tout au long de l'enquête que nous avons menée dans les collèges, comme en témoignent ces propos, tenus dans différentes séances par des garçons :

- *Coucher, c'est bien vu pour les garçons, mal vu pour les filles*
- *La fille, sa vie est finie si ça se sait, ça dépend de l'âge*
- *Quand une fille perd sa virginité, elle est traitée, elle perd son honneur, pour un garçon, c'est différent*

Les filles ne trouvent pas leur place dans ces discussions, sauf exception :

- *Les filles sont jugées, les garçons non*

Dans une séance, une fille tente d'affirmer des convictions égalitaires, mais elle est aussitôt contrée par plusieurs garçons :

- *F : Garçons et filles qui couchent, c'est la même chose*
- *G : Pour un garçon, c'est la fierté, pour une fille, la honte*
- *G : Aux garçons, ça fait du bien, aux filles, ça fait du mal*

Cette asymétrie conduit parfois à l'acceptation plus ou moins tacite de formes de violence à l'égard des filles quand on aborde par exemple les relations sexuelles, la jalousie ou le chantage amoureux.

Dans une séance, l'animatrice parle de la jalousie dans les relations amoureuses. Après un échange impliquant surtout des garçons, l'animatrice suscite l'opinion des filles :

- *Y en a qui sont jaloux à l'extrême, ils te giflent*
- *C'est de la violence*
- *La jalousie, ça peut mener à la violence*

Interrogées sur les relations sexuelles contraintes, des filles expliquent :

- *C'est du chantage. Quand la fille est amoureuse du garçon, si le garçon dit : je te plaque, elle se sent coincée, elle dit oui*
- *C'est pas pareil pour une fille et pour un garçon. C'est plus compliqué pour les filles*

Dans les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, l'évitement des relations amicales entre filles et garçons et une conception « très genrée » des relations sexuelles et amoureuses entre filles et garçons semblent la norme plutôt que l'exception.

On constate également cette asymétrie quand les jeunes parlent d'homosexualité, comme on le voit dans cet échange entre garçons lors d'une séance :

- *Les filles homo, ça va, mais les garçons, ça fait bizarre*
- *Quand c'est des filles, c'est rien, ça choque pas, quand c'est des garçons, ça choque*

Les opinions des garçons sont contrastées. Certains expriment une forte hostilité :

- *C'est dégueulasse, deux garçons qui sortent ensemble*

D'autres refusent la stigmatisation à l'égard des homosexuels :

- *Il y a des garçons qui aiment les garçons*
- *Ils ont le droit*
- *C'est pareil, on est tous des êtres humains*

La mixité des échanges favorise la sérénité des débats, les filles ayant en moyenne un discours plus tolérant que celui des garçons.

Les séances d'éducation sexuelle où l'ensemble de ces questions sont abordées sont souvent centrées sur la prévention des risques et négligent parfois les autres dimensions de cette éducation, ce qui nécessiterait sûrement une formation des intervenant-e-s.

7 - Des stéréotypes aux insultes : dévalorisation des filles au quotidien et banalisation des inégalités entre femmes et hommes

Dans l'univers des jeunes, les stéréotypes du masculin et du féminin sont bien présents. Lors de séances où on leur demande d'analyser le contenu de livres ciblant plutôt des filles ou plutôt des garçons, ils-elles savent repérer les stéréotypes.

Selon eux-elles, ces livres montrent que :

- *Les garçons savent mieux se défendre que les filles*
- *Les garçons rassurent les filles*
- *Les garçons sauvent les filles, ce sont les héros*
- *Les filles, elles pleurent*

Mais quand les jeunes discutent des qualités nécessaires pour accéder à certains métiers, ils n'échappent pas eux-mêmes à une vision très stéréotypée et dévalorisante pour les filles :

- *Une fille peut pas être pompier, ça sert à rien les filles*
- *Une femme, ça sert à quelque chose, ça fait la cuisine et ça s'occupe des bébés*
- *Les femmes peuvent pas faire la sécurité, elles sont pas assez fortes*
- *Les patrons, ils embauchent pas les femmes dans la sécurité*
- *Une femme policière, ça me choque*
- *Ça sera un garçon manqué*

Certains garçons ont une conception hiérarchique des différences entre femmes et hommes.

- *Les femmes sont plus faibles, c'est dans les gènes*
- *Le cerveau des garçons est plus gros que celui des filles*
- *Les hommes sont mieux, les femmes servent presque à rien*
- *Les femmes travaillent moins bien, c'est pour ça qu'elles sont moins payées*

La banalisation de moqueries et d'insultes à caractère sexiste en direction des filles est une des formes, particulièrement difficile à vivre pour elles, de la dévalorisation au quotidien.

- *F : Les filles et les garçons ne sont pas égaux du tout, les garçons rabaissent tout le temps les filles*

Certains garçons n'ont pas conscience du caractère insultant du qualificatif de « bonne » qu'ils utilisent couramment pour parler des filles ni du malaise ressenti par celles-ci :

- *F : J'ai pas aimé quand il a dit d'une fille qu'elle est « bonne »*
- *G : Pour eux, on dirait que ça se mange, que c'est des aliments*
- *G : Il y a des filles qui aiment bien qu'on dise qu'elles sont « bonnes »*
- *F : Mais non, on ne doit pas dire ça*
- *F : Les filles ont peur des garçons*
- *G : C'est pour rigoler, pas pour insulter*

Beaucoup de garçons revendiquent un droit à la moquerie ou même affirment un mépris pour les filles. Difficile pour elles, dans ce contexte, de revendiquer un autre regard. Quand elles parviennent à le faire, elles sont quand même soutenues par certains garçons.

- *F : Ils font pas attention au visage, ce qui les intéresse, c'est le corps*
- *G : « Bonne », ça veut dire : T'as de belles formes*
- *G : Quand j'ai mangé un bon plat*
- *G : Quand ça nous fait du bien*
- *F : Comme si c'était des objets jetables*
- *G : C'est des objets*
- *G : Les filles, c'est pas des objets*
- *G : Les filles, c'est comme tout le monde, c'est pas des objets*

Les stéréotypes, les moqueries et les insultes alimentent quotidiennement la dévalorisation des filles et sont le fondement de la banalisation des inégalités entre les sexes.

Au nom du respect des différences biologiques entre femmes et hommes, on constate une forte tolérance aux inégalités chez certains garçons, mais aussi chez une minorité de filles.

- *G : Garçons et filles ne sont pas égaux, les hommes travaillent et les femmes pas*
- *G : Un homme a des droits sur la femme et pas l'inverse*

Les séances d'éducation à l'égalité peuvent jouer un rôle important pour aller vers l'objectif de l'égalité réelle. Les observations montrent qu'à partir de thématiques qui ne sont pas directement celle de l'égalité, s'expriment et se confrontent des conceptions inégalitaires et hiérarchiques des relations entre filles et garçons, mais aussi des conceptions égalitaires où les différences sont pensées aussi bien entre les filles et les garçons qu'à l'intérieur du groupe des garçons et de celui des filles et où ces différences ne se traduisent pas en hiérarchies. Même s'ils sont parfois tendus, les échanges permettent aux jeunes ayant les visions les plus stéréotypées des relations entre filles et garçons, de découvrir chez leurs camarades d'autres visions et d'autres expériences, qui leur ouvrent de nouvelles possibilités, sans stigmatisation de leurs propos et sans agressivité de la part des autres élèves. Ça permet aussi à ceux qui se démarquent des stéréotypes de faire valoir leur point de vue et de découvrir des alliances qui dépassent les caractéristiques de sexe.

Deuxième partie : L'égalité en six questions

Dans les propos des jeunes, mais aussi dans les textes officiels qui traitent de l'égalité entre hommes et femmes, la notion d'égalité reste souvent floue. On parle d'égalité des droits, d'égalité de traitement, d'égalité des chances ou plus récemment d'égalité réelle. Il est également question d'éducation à l'égalité ou de la construction d'une culture de l'égalité, mais les bases de cette construction restent opaques. C'est pourquoi nous tentons ici d'interroger l'égalité en six questions, condition indispensable pour promouvoir, avec les jeunes, le respect mutuel et l'égalité entre les filles et les garçons.

1) Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, est-ce gommer les **différences** ?

Dans de nombreuses séances d'éducation à l'égalité, la question n'est pas posée en termes d'existence ou non d'inégalités, mais d'interrogations sur les ressemblances et les différences. Pour beaucoup d'élèves, le contraire du mot « égalité » est le mot « différence ».

La confusion sémantique entre Egalité et Identité bloque la réflexion. Au nom du respect des différences, on constate une forte tolérance aux inégalités chez certains garçons, mais aussi chez une minorité de filles.

Comment interpréter cette difficulté à penser les différences sans les hiérarchiser et à conjuguer différences et égalité ?

L'universalisme, qui est un des principes fondamentaux de la République française, met en avant l'unité du genre humain. Les citoyens sont considérés en tant qu'individus dans un sens abstrait, indépendamment de leurs caractéristiques personnelles. La République doit être neutre par rapport à ces caractéristiques. L'universalisme est donc marqué par une volonté de faire abstraction et de gommer les différences, la question des relations entre différences et égalité y trouve difficilement sa place.

Pourtant, dès la Révolution Française, l'application concrète de cet universalisme s'est trouvée remise en cause. Au nom de la séparation entre la sphère publique et la sphère privée et de l'assignation des femmes à la sphère privée, les femmes sont exclues de l'espace public et traitées différemment des hommes.

Il a fallu plus d'un siècle et demi pour que l'accès des femmes à la sphère politique soit légitimé en France à travers le droit de vote reconnu seulement en 1944, quand de nombreux autres pays l'avaient déjà accordé.

Selon Réjane Sénac ⁸, le modèle universaliste d'indifférence aux différences évolue face aux demandes croissantes de « *reconnaissance et de réparation des préjudices subis par des individus du fait de leur assignation à des groupes désavantagés* », mais il reste ainsi marqué par la « *centralité du mythe républicain de la complémentarité* » des hommes et des femmes et par une conception hiérarchisante des différences.

Dans l'abstrait, l'individu reste pensé, consciemment ou non, comme un individu de sexe masculin. Nicole Mosconi⁹ parle de « masculin neutre ».

La difficulté de dépasser cette domination du masculin sous couvert de neutralité s'incarne dans le langage. Pourquoi continue-t-on à parler de « droits de l'homme » pour parler des droits humains ? Pourquoi la féminisation des noms de métier, l'écriture inclusive ou les accords grammaticaux rencontrent-ils des résistances aussi fortes ?

Face aux paradoxes et aux limites de l'universalisme abstrait, le courant essentialiste affirme une conception naturaliste de la différence des sexes et s'inscrit en opposition à un universalisme qui n'offrirait comme possibilité que l'assimilation au groupe des hommes ou l'infériorisation.

L'opposition entre égalité et différences, qui s'exprime dans les propos des élèves au cours des séances d'éducation à l'égalité, n'est pas indépassable, même si elle exige des équipes éducatives de surmonter un paradoxe. Gaël Pasquier¹⁰ souligne les difficultés rencontrées dans les séances d'éducation à l'égalité : « *En même temps qu'ils-elles tentent de déconstruire la pertinence des catégories de sexe comme principe d'organisation sociale, les enseignant-e-s rencontré-e-s sont confronté-e-s à la nécessité d'y faire continuellement référence dans le cadre de leur travail. Ils-elles mettent en évidence des rapports de force entre filles et garçons, cherchent à extraire les filles et les femmes d'un masculin générique qui les invisibilise, soulignent l'existence de stéréotypes de sexe. Ils-elles peuvent ainsi encourager*

⁸ Réjane Sénac, *L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité*, Presses de Sciences Po, 2015.

⁹ Mosconi Nicole, *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?*, Revue française de pédagogie, Volume 93, n°1, 1990

¹⁰ Pasquier Gaël, Les pratiques enseignantes en faveur de l'égalité des sexes et des sexualités à l'école primaire : vers un nouvel élément du curriculum, *Thèse de doctorat en sciences de l'éducation*, 2013

leurs élèves à se penser en tant que fille et en tant que garçon, en même temps qu'ils-elles remettent en cause les mécanismes d'assignation des normes de sexe, et révèlent la diversité qui caractérise les personnes d'un même sexe. Ces maîtresses et ces maîtres négocient ainsi en permanence avec les mécanismes de catégorisation qu'ils contestent et utilisent en même temps à l'instar de ce qu'a montré Joan Scott dans son histoire des mouvements féministes ».

Pour surmonter le paradoxe et construire avec les élèves une pensée de l'égalité où les différences ne se traduisent pas en hiérarchies, il faut à la fois :

- relativiser ces différences et dénoncer leurs implications en termes d'inégalités
- remettre en cause le « masculin neutre »
- les aider à réfléchir sur les différences intergroupes et intragroupes pour casser la fausse homogénéité du groupe des filles et de celui des garçons.

La reconnaissance des différences entre individus et entre groupes est la condition nécessaire à l'invention d'un nouvel universalisme prenant en compte la diversité des expériences humaines et associant liberté, égalité et partage d'une commune humanité.

2) En quoi la **mixité** permet-elle de faire avancer l'égalité ?

C'est au milieu du XXe siècle que le terme mixité s'est imposé pour désigner le fait que filles et garçons sont scolarisés dans les mêmes établissements. Auparavant, lorsque les deux sexes se retrouvaient dans les mêmes salles de classes, ce qui était très fréquent, en particulier dans l'enseignement primaire, c'est plutôt de coéducation, de co-instruction ou de gémiation (coprésence des sexes) qu'il était question. Dans les années 1880, la coéducation était définie dans les dictionnaires comme « éducation en commun ». Pourtant, filles et garçons ne bénéficiaient pas d'un traitement identique et, dans certaines écoles, un rideau était même dressé entre l'espace des garçons et celui des filles afin d'éviter toute promiscuité.

Pendant longtemps, la séparation des garçons et des filles dans des écoles spécifiques a été la traduction d'une vision asymétrique, les unes et les autres étant considérés comme n'ayant pas les mêmes compétences, les mêmes besoins et ne nécessitant pas la même éducation ni les mêmes enseignements. Il faudra attendre le décret Bérard de 1924 pour que les filles puissent recevoir, dans l'enseignement secondaire, des programmes identiques à ceux des garçons (les cours de couture et de cuisine sont, eux, restés longtemps au programme des lycées de filles). Ce n'est que récemment que les filles ont eu accès à toutes les écoles et il y a 40 ans que la loi Haby¹¹ a généralisé la mixité à tous les degrés de l'enseignement.

Peu d'exemples dans l'histoire de l'enseignement témoignent d'une volonté de traiter ensemble et de façon semblable les filles et les garçons. On évoque parfois Condorcet (1743-1794) qui a fait figure d'exception en défendant l'idée d'une instruction publique commune aux filles et aux garçons, d'une « coéducation des sexes » comme mesure d'égalité ¹². Pour lui, « *la réunion des deux sexes dans les mêmes écoles est favorable à l'émulation et (...) a pour*

¹¹11 juillet 1975.

¹² Précisons qu'il s'est aussi prononcé en faveur du vote des femmes en 1790.

principe des sentiments de bienveillance, et non des sentiments personnels ». ¹³ Mais ses idées ne seront pas mises en œuvre.

En 1859, Jean-Baptiste Godin, admirateur de Fourier et inventeur des poêles en fonte, inaugure son « Palais social » dans l'Aisne : le Familistère de Guise. Il s'agit d'un ensemble d'habitations et d'équipements pour les ouvriers de son usine, leur permettant d'acquérir ce qu'il appelle « les équivalents de la richesse ». Il va donc imaginer et construire des logements confortables, lumineux, adaptables à la taille des familles, des équipements collectifs tels que la buanderie reliée à l'eau chaude émanant de la fonderie, la piscine (dont le plancher est mobile pour permettre aux enfants d'apprendre à nager en toute sécurité), faire fonctionner un système de protection sociale, ... et développer l'enseignement et la culture¹⁴. Dès l'ouverture du Familistère¹⁵, il instaure la scolarisation gratuite et obligatoire pour les filles comme pour les garçons jusqu'à l'âge de 14 ans. Mais il ne s'agit là que d'un exemple isolé.

C'est essentiellement après la seconde guerre mondiale que la mixité a vraiment commencé à prendre son essor. Pour certains mouvements de jeunesse comme Les Francs et Franches Camarades, ... qui ont, dans les années 50, établi le principe de la mixité dans les camps de vacances pour les jeunes, il s'agissait d'un choix éducatif. Mais dans les établissements scolaires, c'est surtout pour des raisons pratiques et économiques que la mixité spatiale sera favorisée afin de faire face à la croissance démographique en période de reconstruction d'après-guerre et à l'allongement de la scolarisation.

Certain-e-s voient dans la coprésence des filles et des garçons la preuve que l'éducation est égalitaire.

Mais suffit-il d'accueillir dans les mêmes classes, dans les mêmes établissements scolaires, des filles et des garçons pour conclure que l'égalité est atteinte ?

¹³ Cinq mémoires sur l'instruction publique (1791).

¹⁴ Le théâtre et l'école sont les bâtiments centraux.

¹⁵ L'expérience du Familistère continuera bien après la mort de Godin en 1888, mais l'Association créée en 1880 s'arrêtera dans les années 1960.

Pour Marie Duru-Bellat, sociologue, la mixité interroge la nature de l'égalité entre les filles et les garçons dont elle est censée être le vecteur et s'avère même ambivalente. Elle affirme que l'école, comme lieu d'interactions entre filles et garçons et entre enseignant-e-s et élèves est profondément traversée par les représentations sociales du masculin et du féminin et que le sexe des élèves marque leurs parcours alors même que l'institution scolaire se veut neutre.

Elle montre que, dans la gestion de leur classe, les enseignants font fréquemment appel, le plus souvent sans s'en rendre compte, aux oppositions entre les filles et les garçons. Ils s'adressent aussi beaucoup plus souvent, et de façon plus individualisée, aux garçons qu'aux filles encourageant moins souvent ces dernières, etc. Les effets de ces différences de traitement expliqueraient la moindre confiance que les filles ont dans leurs possibilités et leur moindre estime de soi. Quant aux garçons, la mixité les inciterait davantage à affirmer leur virilité et à chercher à asseoir leur domination.

On sait depuis plusieurs années que les filles ont de meilleurs résultats scolaires que les garçons, ce qui a pu provoquer des velléités de remise en question de la mixité, accusée de défavoriser les garçons dans une « concurrence déloyale ». Pourtant, au même moment, les filles, qui obtiennent plus souvent le baccalauréat et plus souvent avec une mention, s'insèrent moins bien dans l'emploi. Ainsi, leur réussite scolaire ne se traduit pas dans la situation professionnelle à la fin de leurs études.

On peut dire que la mixité n'a pas mis fin aux inégalités entre filles et garçons et qu'elle n'implique pas d'office l'égalité. Elle a cependant un grand mérite : celui de mettre à jour les inégalités et ainsi, de les rendre inacceptables. Voir que les filles, une fois scolarisées, réussissent mieux que les garçons peut inciter à traiter avec le plus grand sérieux les inégalités d'orientation et professionnelles.

Selon Marie-Duru-Bellat, « (...) *comme pour les inégalités sociales, l'école ne peut pas tout... Concernant les inégalités et les tensions entre les sexes, qui se manifestent à l'école comme ailleurs, on peut « seulement » attendre de l'école qu'elle assume en la matière le rôle éducatif*

*qui est le sien, et en l'occurrence qu'elle s'efforce de contrer le sexisme plus ou moins insidieux qui infiltre tout son fonctionnement quotidien ».*¹⁶

Quelles conditions pour que mixité rime avec égalité ?

La cohabitation des filles et des garçons dans les mêmes lieux de socialisation, d'enseignement, de loisirs, ... n'est pas, en soi, une garantie d'égalité. L'exemple de la famille est éclairant sur ce point : la cohabitation familiale n'est, en rien, un gage d'égalité entre les sexes. La coexistence entre les sexes peut être un premier pas pour faire tomber des barrières à condition qu'elle soit une occasion de connaissance de l'autre, d'échanges, de débats d'idées, pouvant aider à combattre les préjugés et les attitudes sexistes et à favoriser écoute et respect. Mais pour cela, il est indispensable que les adultes encadrants veillent, dans les groupes mixtes, à ce que chacun-e puisse disposer des moyens et de la légitimité nécessaire pour s'épanouir. Ils sont, en cela, non seulement enseignant-e, animateur-trice, éducateur-trice, ... mais aussi médiateur-trice, passeur-se d'égalité.

¹⁶[Ecole de garçons et école de filles](#) - Marie Duru-Bellat

3) Pourquoi lutter contre les **stéréotypes** ?

Dans le champ de l'éducation à l'égalité, la lutte contre les stéréotypes est centrale. Elle est présente de manière récurrente dans les textes de lois, les circulaires et les conventions concernant le système éducatif, dans les actions de sensibilisation des équipes éducatives, dans les articles et les ouvrages des chercheur-e-s travaillant sur l'égalité entre les sexes.

Dans la vie quotidienne des enfants, les stéréotypes sexués sont omniprésents, à travers les vêtements, les jouets, le sport, les activités ludiques, culturelles ou sportives, la publicité, les médias... L'invasion de la couleur rose, la tendance à créer des objets (par exemple le matériel scolaire) spécifiquement destinés aux filles, en jouant sur les formes et surtout les couleurs, plonge les enfants dans un univers qui les renvoie sans cesse aux stéréotypes du féminin et du masculin. Toutes ces normes sont généralement des créations commerciales visant à faire acheter des produits différents pour les frères et sœurs, produits devenus par ailleurs éphémères car liés à l'actualité de films ou de séries.

Quand on aborde la question de l'égalité avec les équipes éducatives, nombre d'interrogations surgissent. Par exemple : Avons-nous tous des stéréotypes ? D'où viennent-ils ? Sont-ils profondément ancrés et figés dans nos représentations mentales ? Ou encore : Sont-ils forcément négatifs ou peuvent-ils être positifs ? Les stéréotypes sont-ils des opinions partagées ? Ne nous aident-ils pas à classer les informations et à penser la réalité ? Et aussi : Pourquoi et comment lutter contre des stéréotypes ancrés au plus profond de nos personnalités ? Peut-on faire évoluer les préjugés des élèves et comment ?

A toutes ces interrogations légitimes, on ne peut donner des réponses sans revenir sur ce qu'est un stéréotype. La définition du dictionnaire Larousse ne nous permet guère d'avancer. Elle rappelle d'abord l'origine d'un mot qui vient de l'imprimerie où il signifie : « cliché typographique obtenu par coulage de plomb dans un flan ou une empreinte » (ce qui évoque le caractère figé du stéréotype). Le reste de la définition reste dans le flou et l'approximation : « Formule banale, opinion dépourvue d'originalité ».

Si les stéréotypes ne sont que des banalités, pourquoi les considérer comme une menace pour l'égalité ? Pourquoi lutter contre eux ?

Il est nécessaire d'aller plus loin dans la compréhension de ce qu'est un stéréotype pour comprendre la place que joue la lutte contre les stéréotypes dans les actions d'éducation à l'égalité. Ceci amène à présenter et distinguer d'autres notions.

Au fondement de notre vie en société, il y a ce qu'on pourrait appeler le « processus de catégorisation » du monde qui nous entoure. On découpe notre environnement, on classe les informations, on leur met des « étiquettes » pour se repérer et appréhender la réalité.

Les **catégorisations** sont issues d'une démarche rationnelle de classement dans des catégories, définies comme des « ensembles de personnes ou de choses de même nature à partir de leurs caractéristiques » (Larousse). On trouve des catégorisations dans tous les domaines de la pensée, dans les sciences physiques ou naturelles, tout comme dans les sciences humaines et sociales.

De nombreuses catégorisations sociales existent, à commencer par celle qui attribue dès la naissance un sexe à chaque enfant qui vient au monde.

L'aspect rationnel de la « catégorisation sociale » du monde environnant ne doit pas faire oublier qu'elle est une construction qui émane d'individus ou de groupes sociaux et qui sert des intérêts. Elle peut aussi donner lieu à des généralisations, des représentations partielles et partiales de la réalité, se transformer en certitudes pour ceux qui y ont recours et évacuer toute velléité de réflexion. En ce sens, on peut alors parler de cliché, pour désigner ces représentations simplistes, préconçues, déformées et figées de la réalité.

La notion de stéréotype est proche de celle de **cliché**, bien qu'il nous semble utile de les distinguer. Selon le dictionnaire, un cliché est une « idée trop souvent répétée, un lieu commun, une banalité ».

On peut donner de nombreux exemples de clichés concernant les hommes et les femmes : « Elles sont sentimentales » ; « elles accordent une grande importance à leur apparence

physique » ; « elles ont de l'attention aux autres ». « Ils ont de l'autorité » ; « ils aiment le sport » ; « ils ont le sens de la compétition ». Ces clichés expriment sous une forme réductrice, simplifiée, caricaturale des représentations du monde et des rôles de sexe qui tendent à fournir une vision déformée et figée du « masculin » et du « féminin ». Ils sont plus un obstacle qu'une aide pour penser la réalité.

Mais alors, que sont les **stéréotypes** ? La notion apparaît souvent dans les glossaires des guides, apparus dans le monde du travail et de l'éducation, pour faire avancer l'égalité. Les définitions varient d'un guide à l'autre. Ce ne sont pas des opinions individuelles, mais des productions sociales émanant d'« entrepreneurs de pensée » qui cherchent à fabriquer l'opinion pour répondre à des objectifs idéologiques ou économiques. Quand on voit une publicité qui, sous des formes diverses, met en scène l'idée : « Les blondes sont idiotes », il s'agit d'un slogan visant à modeler et orienter les opinions individuelles. Les stéréotypes participent à la légitimation des inégalités et ils renforcent les rapports de domination entre les groupes.

Les stéréotypes, s'ils sont descriptifs, sont également prescriptifs, ils indiquent comment les individus devraient se comporter. En cela, ils fonctionnent comme des normes, ils nous disent ce qui est approprié et désirable, par exemple quels traits de caractère, quels comportements, quels goûts, quelles professions conviennent aux hommes et aux femmes.

Dans la société actuelle, la production de stéréotypes émanant d'agences de publicité ou de communication, de médias, d'internet... s'est beaucoup multipliée et nous sommes exposés en permanence à des messages qui ne révèlent pas leurs vrais objectifs. Par exemple, la couleur rose est mise au service d'une segmentation sexuée du marché des jouets dans une logique de marketing : « *Si les filles ont des vélos roses, alors les parents en achèteront un nouveau au petit frère, quand celui-ci sera en âge, à son tour, de faire du vélo* »¹⁷.

¹⁷ Christine Détrez, *Quel genre ?*, Paris, Ed Thierry Magnier, 2015.

Les stéréotypes ne sont pas non plus des formules banales ou dépourvues d'originalité. Ils sont l'expression d'une dévalorisation des filles et d'une injonction à la domination des garçons qui assignent les individus à des rôles sexués.

La force des stéréotypes tient au fait qu'ils ne sont souvent pas perçus comme stigmatisants et / ou enfermants. Par exemple, les slogans concernant les blondes utilisent des formes humoristiques, font rire et détournent l'attention d'une véritable analyse de leurs contenus et de leurs effets.

Compte tenu de l'ampleur de plus en plus grande de la diffusion des stéréotypes, liée au développement des nouveaux médias, nombreux sont ceux et celles qui y adhèrent, s'y retrouvent, s'y reconnaissent, y compris des membres des groupes infériorisés. Ils apparaissent intemporels, écrits au présent et semblent immuables, figés et donc impossibles à ébranler. On entend souvent dire que, si l'égalité ne progresse pas, c'est à cause des mentalités qu'on ne parvient pas à faire changer. Les stéréotypes de sexe sont particulièrement prégnants et semblent difficiles à ébranler car, plus que d'autres, ils s'ancrent dans le biologique et le physiologique, dans des faits de nature, ce qui accentue leur efficacité.

Mais, si on regarde de plus près, on constate que les stéréotypes n'ont pas forcément une longue durée de vie. Par exemple, *« il suffit de replonger dans les catalogues de jouets de la génération précédente, ou d'exhumer les photos de ses albums pour s'apercevoir que la « rosification » du monde est très récente. Une publicité de Lego des années 1980 montre une petite fille en salopette avec une tour de briques multicolores. »*¹⁸

Les stéréotypes ne reflètent pas la réalité, ce qui les fragilise. Dans des séances d'éducation à l'égalité, face à l'expression par un élève d'un stéréotype, d'autres expriment leur désaccord et montrent que le stéréotype ne correspond pas à ce qu'ils-elles vivent. Dans une situation inédite pour la plupart des élèves qui ne discutent jamais d'égalité ni entre eux ni dans la classe, le fait de s'apercevoir que ce qui est pensé par certain-e-s comme une vérité jamais remise en question, est contesté sans agressivité par d'autres, a un impact fort.

¹⁸ Christine Détrez, op cit.

Les stéréotypes modèlent l'expérience du monde social et sont le fondement des **préjugés**, qui sont des opinions individuelles. Comme les stéréotypes, ils stigmatisent et enferment les individus appartenant à des groupes infériorisés. Ils peuvent susciter des attitudes de rejet, de mépris, de peur ou d'agressivité. Il est difficile de ne pas avoir de préjugé et il ne suffit pas de dire qu'on n'en a pas. C'est un véritable travail sur soi de réfléchir sur ses propres préjugés, mais comme dans le cas des stéréotypes, il est possible de les interroger et de s'en délivrer.

La lutte contre les stéréotypes est un élément central de l'éducation à l'égalité. Dans les débats entre élèves, on constate leur force, mais aussi leur fragilité dans la confrontation avec la réalité vécue par certain-e-s.

4) La promotion de l'égalité se réduit-elle à la lutte contre les discriminations ?

Dans de nombreux documents officiels, la lutte contre les discriminations tend à devenir l'élément central de la promotion de l'égalité. Inégalités et discriminations sont-ils des synonymes ? Peut-on se contenter de lutter contre les discriminations pour supprimer les inégalités ?

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Edité par la Mairie de Paris en 2012, le Guide des ressources pour les actions d'éducation à l'égalité filles-garçons donne une définition qui précise les relations entre discriminations et inégalités : « *Une discrimination est une différence de traitement fondée sur un critère illégal et donc prohibé par la loi : l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, les convictions, l'âge, le handicap, l'orientation ou identité sexuelle ou le sexe. Les discriminations produisent des inégalités, mais les inégalités entre les sexes sont liées également à la socialisation différenciée entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, et aux préjugés* ».

Deux points importants distinguent les inégalités et les discriminations. D'une part, alors qu'on parle d'inégalités entre des groupes humains, on parle de discrimination à l'égard d'une personne en fonction d'une liste de critères prédéfinis. L'approche plus sociologique des inégalités, fondée surtout sur la comparaison statistique de collectifs humains, se différencie de l'approche plus individuelle des discriminations à l'égard d'une personne du fait de certaines de ses appartenances. D'autre part, les discriminations sont interdites par la loi dans le cadre de textes précis concernant les droits de « l'homme » et précisant les critères prohibés ¹⁹ et les sanctions encourues, alors que les inégalités sont dénoncées par certains,

¹⁹ L'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, l'appartenance ou non à une nation, l'appartenance ou non à une race, l'appartenance ou non à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, la situation de famille, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine, le lieu de résidence.

tolérées par d'autres ou même considérées comme bénéfiques pour la croissance par ceux qui dénoncent les méfaits de l'égalitarisme.

Depuis une vingtaine d'années, la lutte contre les discriminations tend à prendre le pas sur la lutte contre les inégalités. Ce glissement progressif risque de freiner les progrès de l'égalité, en la réduisant au respect juridique de droits individuels à définition restrictive, puisqu'excluant les critères économiques et sociaux qui sont au fondement des inégalités femmes-hommes et de leur reproduction.

La lutte contre les discriminations est étroitement liée à deux notions qu'on retrouve souvent dans les textes concernant la promotion de l'égalité dans le système éducatif : l'égalité en droit et l'égalité de traitement. Elles figurent toutes deux, de manière plus ou moins explicite dans les définitions du mot « discrimination » dont on vient de donner deux exemples.

On sait que **l'égalité en droits** est un socle, mais qui ne suffit pas. Par exemple, progressivement, toutes les filières de formation sont devenues, en droit, accessibles aux filles, mais cela n'a pas bouleversé les orientations sexuées.

L'égalité de traitement signifie le fait de traiter de manière identique des individus inégaux, ce qui revient à nier sans le dire l'existence de différences. On sait que cela ne favorise pas forcément la disparition des inégalités. Philippe Frémeaux²⁰ donne l'exemple des toilettes publiques où on compte le même nombre de mètres carrés pour les femmes et pour les hommes, ce qui, compte tenu des différences anatomiques et culturelles, aboutit à une situation inégalitaire d'attente beaucoup plus longue en moyenne pour les femmes dans les toilettes publiques.

Dans une classe, le fait de pratiquer une égalité de traitement en matière de prise de parole en donnant successivement la parole aux élèves qui la demandent aboutit de fait dans la plupart des cas à une forte inégalité dans l'accès à la parole des filles et des garçons, comme le montrent de nombreuses études sociologiques fondées sur des méthodes fiables d'observation des comportements des élèves.

²⁰ Philippe Frémeaux, [Pour la parité dans les toilettes](#), *Observatoire des inégalités*, 2003.

Traiter de la même façon des individus au nom de la lutte contre les discriminations ne suffit pas, voire reproduit ou même aggrave les inégalités entre filles et garçons, liées à leur socialisation différenciée.

Les multiples inégalités entre femmes et hommes dans le monde du travail ne relèvent que rarement du droit en matière de discrimination, mais sont liées à des cursus scolaires différenciés, à l'absence de mixité du monde du travail et aux stéréotypes et préjugés sexuels.

Les instances européennes sont à l'origine d'une refonte de la définition de ce qu'est une discrimination pour en élargir la portée. A la notion de « discrimination directe » qu'on vient d'évoquer, s'ajoute celle de « discrimination indirecte ».

Dans un rapport, fait en 2008 au nom de la délégation aux droits des femmes du Sénat, on trouve une définition de cette notion.

« La discrimination indirecte est définie comme la situation dans laquelle une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre désavantagerait particulièrement des personnes par rapport à d'autres, pour des motifs prohibés, comme le sexe, à moins que cette disposition, ce critère, ou cette pratique ne soit objectivement justifié par un but légitime et que les moyens pour parvenir à ce but soient appropriés et nécessaires.

Cette définition a pour objet de permettre au juge de mesurer, par delà une apparente égalité de traitement, l'impact concret d'une disposition en évaluant la proportion de femmes défavorablement touchées par une mesure, au regard d'un groupe d'hommes placé dans une situation similaire ».

Cette approche intéressante qui tend à sortir le droit de la discrimination d'une approche uniquement individuelle n'a pour l'instant guère changé les relations entre discriminations et inégalités. Sans méconnaître l'importance de la lutte contre les discriminations, il est manifeste que l'égalité de traitement qui en est le fondement n'a qu'une faible efficacité pour promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

5) L'égalité des chances garantit-elle l'égalité réelle ?

Dans les séances d'éducation à l'égalité, les élèves ne parlent pas d'égalité des chances, mais ils-elles ont conscience que les opportunités et les obstacles rencontrés par les garçons et les filles pour accéder à des métiers correspondant à leurs choix et valorisés socialement ne sont pas identiques.

Par contre, la notion d'égalité des chances est souvent mobilisée dans les textes visant à promouvoir l'égalité dans le système éducatif. Par exemple, la première convention signée en 2000 par cinq ministères, s'intitule « Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ».

Qu'est-ce que **l'égalité des chances** ?

Il est difficile de trouver des définitions précises, claires et non tautologiques de ce terme, comme le montre l'exemple suivant :

« L'égalité des chances est une vision de l'égalité qui cherche à faire en sorte que les individus disposent des "mêmes chances", des mêmes opportunités de développement social, indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, des moyens financiers de leurs parents, de leur lieu de naissance, de leur conviction religieuse, d'un éventuel handicap... »(Toupictionnaire).

Au fondement de la notion d'égalité des chances, se trouvent les idées de mérite, de talent et d'équité développés par John Rawls dans sa théorie de la justice comme équité : « *En supposant qu'il y a une répartition des atouts naturels, ceux qui sont au même niveau de talent et de capacité et qui ont le même désir de les utiliser devraient avoir les mêmes perspectives de succès, ceci sans tenir compte de leur position initiale dans le système social.* »²¹

²¹ John Rawls, La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice, La Découverte, 2008.

C'est l'effort individuel et le mérite qui, selon Rawls, doivent être à la base des hiérarchies professionnelles et sociales. L'idéal n'est pas l'égalité, mais une société où se développent des « inégalités justes » puisque fondées sur les mérites individuels.

L'égalité des chances est ainsi au fondement de la « méritocratie républicaine » qui marque fortement le système éducatif français. La méritocratie est un système politique, social et économique où les privilèges et le pouvoir sont obtenus par le mérite. Celui-ci est basé sur la reconnaissance de la valeur par les diplômes, l'expérience, les qualités, les vertus. La méritocratie a pour fondement l'égalité des chances, la liberté individuelle et la reconnaissance de la réussite.

Cette façon de concevoir l'égalité comme égalité des chances individuelles et promotion des personnes en fonction de leurs mérites pose des problèmes, comme le montre Louis Maurin : *« (...) dans la pratique, définir les inégalités « justes » ou l'équité est une gageure. Pour que l'on puisse parler de mérite individuel, il faudrait que l'effet du contexte social puisse être aboli. Ce n'est pas du tout le cas : dès les petites classes de maternelle, on constate des écarts de niveaux selon le milieu social des enfants. Plus généralement, l'équité suppose qu'on puisse mesurer des résultats individuels. Dans un monde où l'on travaille de plus en plus en équipe et où le travail de chacun repose sur un ensemble de techniques, de savoir-faire et d'équipements accumulés au fil du temps, qui peut dire quel bénéfice doit revenir à chacun ? ».*²²

La méritocratie organise la compétition permanente entre individus, au détriment de la coopération. Dans quelle mesure ce modèle est-il partagé dans les différentes strates de la société française ? Selon Louis Maurin, *« tout le monde n'a d'ailleurs pas envie de se battre. Une société d'égalité des chances peut être invivable si elle ne repose que sur une compétition pure et parfaite pour des postes définis de façon ultra-hiérarchique. Nombreux sont ceux pour qui la solidarité, l'esprit d'équipe ou le lien social comptent autant que la réussite individuelle, et qui préfèrent ne pas entrer dans le jeu des uns contre les autres. Aujourd'hui en France, les femmes sont discriminées, dès la petite enfance. Mais certaines refusent le fonctionnement*

²² Observatoire des inégalités : [Egalité des chances ou égalité tout court ?](#)

concurrentiel et hiérarchique du monde du travail actuel. Au-delà, une part non négligeable des adultes décroche du monde du travail. De même, des enfants, toutes catégories sociales confondues, n'arrivent pas à satisfaire aux exigences de l'école à la française ».

En pratique, en dehors de la création du dispositif des Zones d'éducation prioritaires, les politiques d'égalité des chances en France ont surtout visé la possibilité pour les enfants « méritants » originaires de milieux sociaux défavorisés, d'accéder à des études supérieures prestigieuses, en particulier les grandes écoles formant les élites économiques et politiques.

La question de l'égalité des chances entre filles et garçons doit être posée de façon différente. Les chances des filles d'accéder et de réussir dans l'enseignement supérieur sont au moins égales à celles des garçons, mais la valorisation de leurs diplômes et de leurs spécialités sur le marché du travail est beaucoup plus difficile que celle des garçons. Il s'agit donc d'ouvrir l'espace des possibles pour les filles, de diversifier les choix d'orientation pour leur permettre des perspectives professionnelles plus ambitieuses et plus valorisantes. C'était l'objet de la Convention signée en 2000. *« Il s'agit aujourd'hui, pour le système éducatif, d'aller plus loin et de définir une politique globale d'égalité des chances entre les sexes en direction de tous ses acteurs, du préélémentaire à l'enseignement supérieur, de la formation initiale à la formation tout au long de la vie.*

L'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons, la possibilité d'accéder à tous les rôles sociaux, la promotion d'une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes constituent des enjeux prioritaires au regard notamment :

- de la mise en place d'une pédagogie et d'un suivi individualisés des élèves, qui tiennent compte de la diversité de leurs parcours ;*
- des enjeux introduits par le développement des technologies et des perspectives d'emploi ainsi créées ;*
- de la construction d'un système éducatif et d'un marché de l'emploi ouverts sur l'Europe ».*

Dans le titre de la Convention de 2013, le terme « égalité des chances » a disparu. Est-ce le signe des limites de cette approche, quand la pensée dichotomique de la différence entre les sexes et l'alignement sur un modèle masculin neutre restent présents de manière plus ou moins inconsciente dans le monde de l'éducation comme dans celui du travail ?

6) Peut-on penser l'égalité des sexes indépendamment des autres formes de catégorisation sociale ?

Chercher à promouvoir l'égalité des sexes, ce n'est pas nier certaines différences qui peuvent exister entre femmes et hommes (exemple des différences biologiques liées à la capacité de concevoir un enfant). Par contre, c'est contester l'idée que les différences de positions, de possessions, de comportements, d'avantages (ou de désavantages) que l'on peut observer dans la société découleraient de la « nature » des hommes ou de la « nature » des femmes. C'est aussi tenter d'agir sur les mécanismes de construction de ces différences.

Le sexe, la classe sociale, l'âge ou l'origine ethnique fonctionnent, dans nos sociétés, comme critères de classement des individus et de hiérarchisation. Les hiérarchies pourraient sembler anodines si elles ne déterminaient pas des inégalités dans l'accès aux ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles (savoirs, pouvoirs, ...). Ces inégalités ne sont pas le résultat d'une détermination naturelle, biologique, mais fondamentalement celui d'une construction sociale qui, de plus, va donner lieu à des intériorisations de la part des individus. Tous ces rapports sociaux (d'âge, de sexe, de classe, de « race ») sont tricotés ensemble, et même si on les distingue généralement pour faciliter l'analyse, il est important de garder en mémoire leur imbrication systématique.

La notion de « rapports sociaux » ne doit pas être confondue avec celle de « relations sociales » qui évoque surtout le domaine des interactions individuelles. Les rapports sociaux, eux, concernent des groupes et ils sont inséparables de la conception hiérarchique de la société.

Pour Danièle Kergoat²³ « *Le rapport social peut être assimilé à une tension qui traverse la société ; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels, pour produire de la*

²³ « Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes » dans Margaret Maruani, *Femmes, genre et sociétés*, La Découverte, 2005.

société, pour la reproduire ou pour « inventer de nouvelles façons de penser et d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des groupes sociaux ».

Tout rapport social est source à la fois de cohésion et de conflit. Il unit les sujets, leur assigne une place et permet d'asseoir une architecture de la société. Mais en même temps, tout rapport social est, au moins potentiellement, source d'inégalités, de tensions, de conflits entre acteurs ou agents, individuels ou collectifs.

Certains ont coutume d'évoquer, et par là d'opposer les femmes et les hommes, les jeunes et les « vieux », les « Français de souche » et les autres (les « nous » et les « eux ») ... , mettant ainsi en évidence (mais sans pour autant les analyser) les écarts, les disparités, les gouffres parfois, qui existent entre les revenus, les conditions de vie et de travail, les niveaux d'éducation, Mais ce type de classification voire d'opposition laisse à penser que chaque groupe est homogène. Les « jeunes » se comporteraient de telle manière, les « femmes » préféreraient ceci à cela, ... Mais chaque jeune a aussi une appartenance sociale, ethnique, de sexe, tout comme chaque femme a aussi un âge, vit dans un certain milieu social, a une origine ethnique. L'individu est traversé par l'ensemble de ces rapports sociaux, qui, ensemble, façonnent l'individu et qui ne peuvent être mis de côté au risque de simplifications abusives.

S'ils sont contraignants, les rapports sociaux ne sont pas immuables. Ils sont par définition mouvants et laissent des marges de liberté qui peuvent être saisies par les individus ou les groupes pour bousculer ces rapports.

Bien sûr, pour les faire bouger, il faut être conscient de leur existence car la négation des rapports sociaux a pour effet de masquer la domination subie ou de l'attribuer à la « nature » des individus qui en sont victimes. Pour une femme, penser que la place qui lui est assignée est « normale » et correspond à ses compétences, c'est freiner toute velléité de changement.

Pour résumer les caractéristiques des rapports sociaux, on peut dire, en prenant l'exemple des rapports sociaux de sexe :

- Qu'ils dépendent du contexte : ils varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre dans un même pays (différence ville-campagne par exemple), mais aussi d'une famille à l'autre.

- Qu'ils ne sont pas figés : même dans des sociétés traditionnelles, ils évoluent avec la situation économique, juridique, politique ou environnementale. Certaines de ces évolutions sont voulues et favorisent l'égalité, mais ce n'est pas toujours le cas.

- Qu'ils sont croisés avec d'autres rapports sociaux : les femmes ne sont pas toutes égales et les hommes ne sont pas tous égaux. L'âge, la classe sociale, l'appartenance ethnique, ... déterminent également les activités et les responsabilités des femmes et des hommes, ainsi que leur statut, leurs chances et les contraintes auxquelles ils/elles doivent faire face.

- Qu'ils sont des rapports de pouvoir. Les institutions, qu'elles soient privées (la famille, le mariage, ...) ou publiques (école, marché du travail, religion, ...) reflètent les rapports sociaux hommes-femmes et contribuent à les maintenir. Les tentatives visant à modifier ces rapports en vue d'instaurer plus d'égalité sont souvent perçues comme des menaces par les tenants des « traditions » qui, en général, ont tout à gagner à les voir perdurer. Et s'il est difficile de gagner des batailles dans la promotion de l'égalité, il est extrêmement facile d'en perdre.

Considérer les rapports de sexe comme un rapport social en lien avec les autres rapports sociaux, c'est entrouvrir la porte au changement. Il s'agit de penser « *en même temps comment les sujets, hommes et femmes, suivant leur place dans les rapports de classe, suivant leur âge et leur "race" sont contraints structurellement et sont façonnés, au niveau et dans l'espace où ils se trouvent, par les rapports sociaux ; et comment ces mêmes êtres humains par leur activité, individuelle et surtout collective, par leurs interactions permanentes, peuvent*

*construire des marges de liberté et d'action leur permettant de déplacer ces mêmes rapports ».*²⁴

Si le principe de l'égalité entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes est généralement accepté, les questions que suscitent les actions de promotion de son application mettent bien en lumière les confusions qui persistent et que les dictionnaires ou les glossaires n'aident que rarement à clarifier. C'est donc en s'interrogeant sur la notion d'égalité et sur ce qu'elle représente pour soi que des actions, de quelque ampleur qu'elles soient, deviennent envisageables.

²⁴ Roland Pfefferkorn « Articuler les rapports sociaux. Rapports de classe, de sexe, de racisation. », *Entre les lignes entre les mots*, Novembre 2016.

Troisième partie : Quelques pistes pour agir

L'éducation à l'égalité, la lutte contre le sexisme et le harcèlement, la prévention des violences nous concernent toutes et tous. Chaque professionnel-l-e de l'enfance et de la jeunesse mais aussi chaque parent, chaque citoyen-n-e peut agir à son niveau et dans son quotidien. Mais on se trouve parfois démuni face à un constat, une attitude, un propos.

Cette partie ne propose pas de recettes mais tente de répondre à des interrogations collectées au cours de la recherche auprès de membres d'équipes éducatives.

Dans les formations que nous avons pu observer, beaucoup d'interrogations portent sur les outils à utiliser et, plus fondamentalement, sur la construction de démarches permettant de questionner les stéréotypes, d'améliorer les relations entre filles et garçons, de créer les conditions pour démarrer des actions et les légitimer auprès des collègues et de la direction, de choisir et d'utiliser des outils, de favoriser la participation active des élèves et d'évaluer l'impact des expériences.

A chacun-e de se servir de ces quelques pistes proposées, de les adapter, de les compléter, de les partager pour faire avancer l'égalité.

1 – Comment interroger ses pratiques ?

Les stéréotypes sont souvent présentés comme le frein principal à l'égalité filles-garçons et comme très difficiles à ébranler.

- A l'image de la société, l'école est traversée par les rapports sociaux. Nous avons toutes et tous été marqué-e-s par les représentations du féminin et du masculin véhiculées dans notre société et par la pression qui s'exerce sur chacun-e à propos de l'apparence, des comportements, de l'habillement.
- Les manuels scolaires, et plus globalement le matériel pédagogique, restent, malgré certaines avancées, porteurs de stéréotypes.
- Les attentes des enseignant-e-s (et des parents) vis-à-vis des élèves ne sont pas toujours les mêmes en fonction de leur sexe, de leur origine sociale, etc.
- L'orientation scolaire et professionnelle se construit encore souvent en relation étroite avec l'appartenance de sexe, à l'image du monde du travail.

Pistes pour faire bouger les lignes :

- Chercher à cerner l'environnement dans lequel on vit, dans lequel on travaille

Julien a trouvé un poste à la hauteur de ses ambitions.

C'est la concrétisation de son projet professionnel. Et ce projet, pour lui, c'est de transmettre et partager sa passion, transmettre des savoirs et des valeurs, se consacrer à la réussite de chacun de ses élèves. C'est pour cela qu'il a décidé de devenir enseignant.

Laura a trouvé le poste de ses rêves.

C'est l'avenir qu'elle a toujours envisagé. Et l'avenir, pour elle, c'est de faire vivre et partager sa passion, transmettre des savoirs et des valeurs, se consacrer à la réussite de chacun de ses élèves. C'est pour cela qu'elle a décidé de devenir enseignante.

L'ÉDUCATION NATIONALE RECRUTE 17 000 PERSONNES

Pourquoi pas vous ? 17 000 postes d'enseignants, d'infirmières et de médecins scolaires sont à pourvoir en 2011.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DU 31 MAI AU 12 JUILLET 2011 SUR WWW.LEDUCATIONRECRUTE.FR

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cette campagne de recrutement du Ministère de l'Éducation Nationale lancée en 2011, et qui a fait polémique en son temps, montre que les stéréotypes de sexe sont bien présents dans tous les secteurs

- Se demander comment on se situe soi-même par rapport à cette question, quelles expressions on utilise, quels comportements on adopte, ...

Parle-t-on de soi au masculin quand on est une femme (« Je suis professeur... ») ?
Évoque-t-on les métiers au masculin et au féminin (ingénieur-ingénieure, infirmier-infirmière, ...)
ou cède-t-on au « genre majoritaire » ?
Considère-t-on, en parlant aux jeunes, que « le masculin l'emporte toujours sur le féminin »
ou essaie-t-on de rendre audible le féminin (« toutes et tous », ...) ?

- Repérer les éventuels stéréotypes dans l'aménagement et la décoration des lieux, de l'établissement, dans le matériel pédagogique utilisé

A travers l'étude de 29 manuels d'éducation civique, de SVT, de mathématiques, d'histoire, de géographie et de français et de 60 entretiens avec des enseignant-e-s, des élèves et des éditeurs-trices, Sabrina Sinigalia-Amadio montre la persistance des stéréotypes de genre.

- Observer et interroger ses propres pratiques

Selon Nicole Mosconi, professeure en sciences de l'éducation, « Inconsciemment, les enseignant.e.s jugent filles et garçons selon un "double standard". Cela est vrai pour les performances mais aussi pour les comportements des élèves : l'indiscipline des garçons est tolérée, vue comme un comportement fâcheux mais inévitable, alors qu'elle est stigmatisée et rejetée parfois violemment chez les filles dont on attend la docilité. Le double standard joue aussi sur l'appréciation des capacités des élèves. » (Dans « Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité ? »)

L' *étude d'Hugues Demoulin et de Céline Daniel* montre qu'en mathématiques, les enseignantes manifestent une exigence plus grande à l'égard des filles, anticipant le fait que celles-ci, minoritaires dans cette discipline, doivent y redoubler de compétences pour y réussir.

- Echanger avec les collègues sur leurs observations, leurs réactions, leurs expérimentations

Voir, par exemple, le document réalisé par l'ONISEP Picardie et l'académie d'Amiens : « *L'égalité entre les filles et les garçons au cœur des établissements. Mesurer, comprendre, agir* » à destination des chef-fe-s d'établissement, des référents-e-s égalité filles garçons des collèges et des lycées... »

Malgré une évolution notable des mentalités, force est de constater que la transmission des stéréotypes de sexe continue d'assigner des modèles et des normes inégalitaires, et que filles et garçons restent encore trop souvent soumis à un traitement socialement différencié.

Grâce à une sensibilisation développant un discours et des pratiques égalitaires, il est possible de contribuer à rompre la reproduction mécanique des rôles et de permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans le monde.

Notes personnelles :

2 – Comment créer les conditions pour faire avancer l'égalité ?

Il n'y a pas UNE bonne manière de faire, UN bon moment, Ce sont souvent des déclics, des occasions, des rencontres, des lectures, des problèmes rencontrés, bref, des petites choses qui peuvent être à l'origine d'une préoccupation, d'une action, ...

La promotion de l'égalité filles-garçons peut s'intégrer à l'enseignement disciplinaire ou constituer une action spécifique.

Pourquoi a-t-on du mal à se lancer, même quand on se sent concerné ?

- Le manque de temps ou le manque de moyens sont le plus souvent mis en avant
- On s'interroge parfois sur sa légitimité, considérant que ces questions relèvent des infirmiers et infirmières ou d'associations extérieures pour l'éducation sentimentale et sexuelle inscrite dans les programmes, des Conseillers d'Information et d'Orientation pour le choix des filières et des métiers, ...
- On craint de dévier de sa fonction et d'être perçu comme un-e militant-e par les collègues, la hiérarchie
- On se demande quelle pourrait être la réaction des élèves s'ils ont la parole sur la question des différences, de l'égalité
- On ne sait pas comment solliciter les parents et les associer à la démarche

Pistes pour franchir le pas :

- Clarifier ses objectifs et ses conceptions de l'égalité
- Intégrer l'égalité filles-garçons dans les projets construits par et dans l'établissement
- Echanger sur les pratiques avec les collègues
- Chercher des soutiens (collègues, hiérarchie, associations) pour des actions spécifiques
- Rendre les jeunes acteurs du projet et les impliquer dans le déroulement de l'action
- Se poser la question de l'information et de l'implication des parents

Dans une école primaire, une enseignante a choisi, avec un de ses collègues, de préparer un cadeau, non pour la fête des mères comme d'habitude, mais pour la fête des parents. Dans un pot de confiture décoré par les enfants selon leur initiative, elle leur a fait écrire tous les mots qu'ils-elles souhaitaient adresser à leurs parents pour témoigner de leur affection. Cette activité a été très appréciée par les enfants et les parents n'ont pas été étonnés face à cette innovation.

L'égalité filles-garçons, femmes-hommes répond à un principe de justice consacré par le droit et à un impératif démocratique.

Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes visant à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privée, professionnelle et publique ainsi que la Charte pour l'égalité

Il s'agit aussi d'une obligation légale dans le système éducatif.

Selon l'article L121-1 du Code de l'Éducation, « *les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont chargés de transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. Ils contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils concourent à l'éducation à la responsabilité civique (...). Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. (...) Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité* ». Quant à son article L312-17-1 (créé par [LOI n°2010-769 du 9 juillet 2010 - art. 23](#)), il précise : « *Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences* ».

Les textes existent, même s'ils sont peu connus. Ils constituent une base solide pour engager et faire reconnaître les actions en faveur de l'égalité.

Notes personnelles :

3– Comment améliorer les relations Filles / Garçons ?

La mixité dans les établissements scolaires est un acquis rarement remis en cause, mais la question des relations entre filles et garçons n'émerge pas spontanément dans les équipes éducatives et les élèves n'ont guère l'occasion de s'interroger sur les situations rencontrées dans leur classe concernant la mixité, la prise de parole, l'ambiance, les moqueries, insultes et violences à caractère sexiste.

Les observations menées dans les collèges montrent une grande diversité des relations entre filles et garçons selon les établissements, les classes, l'âge des élèves, les disciplines, les temps scolaires, relations qui vont de l'apathie ou de l'évitement, à des formes de manque de respect, de mépris ou d'insultes.

Pour promouvoir l'égalité, l'apprentissage du respect réciproque et l'amélioration des relations entre filles et garçons sont indispensables.

Pistes pour amener les jeunes à aborder ces questions :

- Faire de la question des relations entre filles et garçons une priorité éducative
- Profiter de toutes les occasions qui se présentent et multiplier les approches (éducation à l'égalité, mais aussi et surtout fonctionnement quotidien dans les différents espaces et temps de l'établissement)
- Analyser les situations rencontrées dans la classe et dans l'établissement concernant la mixité, la prise de parole, l'ambiance, les moqueries, insultes et violences à caractère sexiste
- Chercher des moyens et des méthodes pour les faire s'exprimer sur ces questions
- Permettre aux élèves de prendre conscience des incidences de leurs comportements et d'en débattre pour confronter et approfondir leurs opinions, en insistant sur l'idée de respect réciproque
- Veiller à la parité lors des élections des délégué-e-s de classe

- Permettre aux élèves de se confronter à leurs propres comportements et à ceux des autres élèves, de comprendre comment sont reçus des paroles et des comportements sexistes banalisés et, à partir de là, de les remettre en question
- Mettre en place des espaces d'échanges
- Inciter à la prise de parole partagée et réguler les débats
- Essayer de repérer les changements d'ambiance de la classe

Les relations entre filles et garçons sont un élément fondamental du « vivre ensemble », souvent oublié dans les approches visant à faire de l'école un lieu central d'apprentissage de la citoyenneté.

Le débat est indispensable et permet souvent de faire évoluer les mentalités et les comportements. A la suite d'actions en faveur de l'égalité, des enseignant-e-s témoignent d'une réelle évolution de la mixité et du respect réciproque entre filles et garçons, et d'une amélioration sensible de l'ambiance générale dans la classe. Tout le monde a à y gagner, les filles, mais aussi les garçons et les équipes éducatives.

Notes personnelles :

4 – Comment choisir et utiliser des outils ?

L'éducation à l'égalité est abordée par de nombreux sites et organismes à travers la question des outils et se présente parfois comme un catalogue de jeux, de vidéos et de documents pédagogiques, parmi lesquels les équipes éducatives auraient à faire des choix sans avoir de réelles possibilités d'être formées à leur utilisation, ni même de les expérimenter.

Pour se repérer dans cette multiplicité, il s'agit d'abord de replacer la question des outils à sa juste place. Un outil n'est pas bon ou mauvais en soi. Il doit être choisi en fonction des situations rencontrées, des questions qu'on souhaite aborder et des objectifs poursuivis. La manière de se servir de l'outil et d'animer la séquence éducative qui l'utilise est fondamentale.

Chercher des personnages historiques féminins peut être stimulant si on veut réfléchir avec les élèves sur l'histoire telle qu'elle est présentée dans les manuels qui ne disent rien de la vie quotidienne et oublient ainsi les femmes. Mais le risque de démobilité est grand si on en reste au constat que les femmes sont absentes de l'histoire

Les outils disponibles sur les sites internet sont très divers, poursuivent des objectifs et utilisent des méthodes d'animation différentes.

Pistes pour utiliser un outil :

- Préférer un outil simple et adaptable

Le jeu de l'étoile par exemple, utilise comme seul matériel du papier et des crayons. Il nécessite de préparer une dizaine de questions qui seront le support du recueil des opinions et du débat entre les jeunes.

Le CORIF l'utilise pour animer des séances sur les stéréotypes de sexe, mais, en variant les questions, il est possible de l'utiliser dans toutes sortes de situations.

- Se familiariser avec l'outil, l'expérimenter

- Se poser la question du lien entre l'outil choisi et le mode d'animation de la séquence éducative

- Ne pas hésiter à innover, à inventer de nouveaux outils, à associer les élèves à leur fabrication

- Faire de l'outil un facteur de débat

- Faire confiance aux élèves. Ne pas vouloir tout maîtriser

Après avoir vu le film IKWAL présenté en annexe, les jeunes abordent parfois le thème de l'homosexualité, thème qu'ils-elles n'ont jamais eu l'occasion de discuter collectivement. Les discussions sont parfois tendues et certaines déclarations clairement homophobes. Mais on constate que, face à ces propos, d'autres jeunes prennent la parole, souvent sans intervention de l'animatrice, pour dénoncer l'homophobie et affirmer l'égalité de toutes les formes de sexualité.

- Faire le bilan de l'utilisation du support

La question des outils est en lien étroit avec les façons de favoriser les débats entre élèves essentiels pour faire avancer l'égalité. Elle met en évidence les besoins de formation et d'échanges de pratiques pour les équipes éducatives qui travaillent sur cette thématique.

Notes personnelles :

5 – Comment aborder des « thèmes difficiles » ?

Lorsqu'ils envisagent d'intégrer la promotion de l'égalité filles-garçons dans leur pratique, certains intervenants font part de leur appréhension à aborder certains sujets qu'ils qualifient de « difficiles ».

Au cours des nombreuses séances que nous avons pu observer, ces thématiques que d'aucun-e peut craindre, lorsqu'elles surgissent, n'ont généralement pas été introduites par les intervenant-e-s mais elles émergent plutôt en cours de séance. Ainsi, c'est souvent lorsqu'il est question des métiers ou des rôles parentaux que des élèves ont tenu des propos homophobes. Ces remarques entraînent aussitôt des discussions sur l'homosexualité qui semblent éloigner pour un temps de la thématique initiale, mais qui sont indispensables pour rappeler la loi et pour faire évoluer les préjugés.

Les adultes hésitent parfois à aborder certaines questions, que des élèves ne se privent pas de brandir pour se valoriser ou abaisser les autres, et ce sans modération et sans filet. Cela peut se passer dans ou à l'occasion d'un cours, dans la cour de récréation, aux abords de l'établissement scolaire, ... Dans ce cas, il est préférable de leur permettre d'en discuter avec une médiation.

Pistes de réflexion

- Chacun.e doit savoir qu'il est en droit de prendre la parole et de défendre son point de vue. Pour cela, il peut être nécessaire de préciser certaines règles en début de séance.

Dans un collège, une intervenante présentait oralement et écrivait au tableau les règles qu'elle voulait voir

respecter :

« - On ne se juge pas

- On respecte les idées des autres

- On s'écoute.

- Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse

- Ce qui se dit reste entre nous : confidentialité »

Il lui est arrivé, en cours de séance, de s'arrêter pour rappeler ce qui avait été accepté par tous.

- Le débat est un moment d'enrichissement. Il n'y a pas, a priori, une « bonne » parole mais des échanges qui permettent d'avancer ensemble

Quelques exemples de propos recueillis au cours du bilan dans des classes de 4^e et 3^e :

« *J'ai appris que les femmes avaient certains droits que je ne savais pas* » (garçon)

- « *J'ai appris que c'est pas que les femmes qui font le ménage* » (fille)

- Relancer pour bien distribuer la parole : « *Et vous, qu'est-ce que vous en pensez ?* » sans toutefois enfermer les élèves dans une catégorie : « *Et vous, les filles, ...* »
- Eviter le contrôle de connaissance
- Insister sur l'importance de la circulation de la parole
- Privilégier des supports et une pédagogie favorisant un débat coopératif

Aborder des sujets considérés comme difficiles permet d'améliorer le « vivre ensemble » dans les collèges. L'expérience montre que, même quand s'expriment de l'apathie, de la provocation, des tensions ou des incompréhensions, le débat donne aux élèves la possibilité de prendre conscience de stéréotypes qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de remettre en question, de s'interroger sur leurs comportements et de voir aussi que toutes et tous dans la classe ne partagent pas leur avis.

En s'appuyant sur la loi et sur la dynamique du groupe dans sa diversité, les craintes parfois exprimées par les équipes éducatives s'estompent et les élèves parviennent à jouer un rôle actif dans les réflexions sur l'égalité.

Notes personnelles :

6 – Comment favoriser la participation en évitant les dérapages ?

Alors que l'égalité est écrite au fronton de nos mairies et de certaines de nos écoles, en débattre avec les élèves suscite des interrogations et des craintes dans les équipes éducatives.

Des enseignant-e-s parlent de leur peur de s'éloigner des programmes et de perdre un temps précieux. La pression qu'ils-elles subissent, tant de la part de leur hiérarchie que de la part des parents ne leur permet pas le moindre écart.

Certain-e-s craignent de s'éloigner de leur rôle et semblent avoir un sentiment de déclassement dès qu'ils-elles sortent des sentiers battus (« *On n'est pas des animateurs* »).

D'autres évoquent un manque de savoir-faire, de formation adéquate pour gérer les groupes. Ils-elles appréhendent une « perte de contrôle » et la « peur du bazar ».

Le temps leur semble plus difficile à gérer que dans un cours traditionnel.

Pistes pour optimiser les discussions

- Commencer par des petits pas pour dépasser ses craintes

Dans un collège, une enseignante a débuté des actions en faveur de l'égalité à partir du « petit pas » suivant. Lors du cross du collège où filles et garçons courent séparément, l'annonce des résultats se faisait toujours dans le même ordre, les filles d'abord, les garçons ensuite. Après un travail avec les élèves et les professeur-e-s, il a été décidé que cet ordre serait permuté chaque année. En s'interrogeant sur le sens symbolique de cette demande qui paraît anodine, la question de l'égalité entre filles et garçons a pu émerger au sein de l'établissement.

- Se fixer des objectifs limités, réalistes et réalisables
- Faire appel, ponctuellement et dans la mesure du possible, à des animateurs extérieurs, à des associations, ...

- Se documenter, demander conseil (à des collègues, des associations, s'informer sur le site du rectorat, ...)
- Chercher la méthode adaptée aux objectifs, au groupe, à l'animateur-trice
- Programmer la séance à l'avance
- Fixer des règles de fonctionnement de la séance et expliciter la position de l'animateur-trice , qui facilite et régule le débat.
- Utiliser les méthodes d'animation en veillant à une bonne circulation de la parole
- Faire un bilan en fin de séance en recueillant les opinions des participant-e-s

La thématique de l'égalité fait parfois apparaître des divergences, voire des oppositions, mais la diversité des expériences permet d'engager des échanges et d'ouvrir les horizons. Il est, par contre, essentiel d'établir des règles claires pour permettre à chacun de s'exprimer dans une ambiance constructive et respectueuse.

Notes personnelles :

7 – Comment intégrer l'égalité dans les enseignements disciplinaires ?

Si on interrogeait les enseignant-e-s sur leur position à propos de l'égalité (« Etes-vous pour ou contre ? »), il y a fort à parier que les tenants de l'inégalité seraient quasiment inexistantes. Cependant, dans la pratique, cette question importante est souvent oubliée, comme si tout avait déjà été fait et que tout allait maintenant de soi.

Face à la fragilité des avancées, à leur remise en question régulière, à la force des préjugés et des intérêts en jeu, il est indispensable que l'égalité (entre filles et garçons mais pas seulement) soit une préoccupation constante. Pour cela, à côté des séances ponctuelles et dédiées à cette thématique, il est indispensable que chacun-e, depuis la place qu'il-elle occupe, s'en empare.

Que constate-t-on ?

- Les disciplines scolaires ne sont pas perçues de façon neutre ni égalitaire. On entend encore souvent dire que les filles sont littéraires et les garçons scientifiques, ...
- A l'oral comme à l'écrit, les règles actuelles de la grammaire favorisent le primat du masculin sur le féminin et l'usage généralisé du masculin neutre pour désigner l'être humain (exemple des « droits de l'homme ») contribue à l'invisibilité des femmes dans la plupart des disciplines scolaires
- L'histoire est encore très souvent vue comme le résultat de l'action des Grands Hommes. Cela concerne aussi les disciplines artistiques, la littérature et les sciences économiques et sociales
- L'interdiction qui a longtemps été faite aux femmes d'accéder à certaines études ou à certains métiers est rarement évoquée pour expliquer leur manque de visibilité et la surreprésentation des hommes dans bien des secteurs
- Les choix d'orientation, qui dépendent en partie des disciplines enseignées, restent sexués

D'autre part, de nombreuses recherches sur le quotidien des enseignements dans toutes les disciplines, les relations entre équipes éducatives et élèves, les contenus des manuels scolaires... ont montré que la distribution de la parole, l'appréciation des résultats scolaires, les exigences en matière de travail et de discipline, les conseils concernant l'orientation diffèrent entre filles et garçons, souvent au détriment des filles. N'est-il pas temps de réagir ?

Pistes pour intégrer la question de l'égalité dans les enseignements

- « Chausser ses lunettes de genre », pour reprendre l'expression de Nadine Plateau ²⁵, en utilisant une grille de lecture permettant de repérer les manifestations, parfois voilées, du sexisme dans le monde de l'école
- Utiliser différemment le matériel pédagogique (en analysant les clichés sexistes qu'il véhicule, en le complétant avec des exemples non stéréotypés, ...)
- Echanger ses expériences

Certains sites proposent de mutualiser les expériences comme, par exemple, le site [Matilda](#).

- S'inspirer d'initiatives intéressantes

Par exemple : ***action de promotion à l'égalité filles/garçons dans le sport*** avec une classe de 6ème d'un collège de la région parisienne

- Se référer ***aux sites et travaux existants***

²⁵ Dans les Cahiers Pédagogiques : ***Chaussons nos lunettes de genre***

La loi reconnaît l'égalité entre filles et garçons comme une exigence transversale dans l'éducation des jeunes. On ne peut donc se contenter de quelques séances dédiées dépendant de l'initiative individuelle de certains membres des équipes éducatives, considérées comme plus ou moins facultatives et souvent assurées par des partenariats extérieurs transitoires. Toutes les disciplines ont vocation à s'ouvrir à cette thématique et à utiliser leurs spécificités pour remettre en cause les stéréotypes et permettre aux élèves, filles et garçons, de réfléchir sur la notion d'égalité pour mieux « vivre ensemble ».

Notes personnelles :

8 – Comment évaluer l’impact des expériences ?

Nous ne parlons ici que des séances spécifiques dédiées à la thématique de l’égalité entre filles et garçons et pas du tout des enseignements disciplinaires dans lesquels nous n’avons pas à interférer.

L’évaluation, non des élèves mais de l’action entreprise, est indispensable pour avancer.

L’interrogation sur l’utilité d’une éducation à l’égalité filles-garçons est fréquente dans les équipes éducatives, y compris celles qui ont monté des actions spécifiques ou intégrées dans les enseignements disciplinaires. Comment connaître l’incidence de ces actions sur les élèves et sur l’ambiance de la classe ?

« J’aimerais que ça ait un impact sur la réussite scolaire et professionnelle et sur l’ambiance du collège, qu’il y ait plus de respect, moins d’insultes et de comportements sexistes. Mais c’est difficile à mesurer. Les filles ont envie de bouger, mais ne s’y autorisent guère, les garçons sont plus difficiles à faire bouger. Je constate que ça ouvre des portes, que ça permet d’entendre le point de vue des camarades et c’est important » (membre d’une équipe pédagogique).

Dans l’expérimentation menée²⁶, les bilans de séance font partie intégrante du dispositif. Ils aident à rassembler les idées les plus importantes alors que beaucoup de thèmes ont été abordés, et à mieux cerner ce qui intéresse les jeunes pour programmer et introduire les séances suivantes. Il ne s’agit absolument pas de noter les élèves, mais de leur permettre de donner leur avis pour co-construire les actions futures et mieux s’interroger sur la pédagogie et les outils utilisés.

Nous avons pu remarquer, au cours de la recherche, que les bilans réalisés avec les élèves étaient souvent plus positifs que ce que nous donnaient à voir nos observations. Ainsi, à la fin

²⁶ Dans le cadre de Noreves.

de séances sur l'orientation et les métiers qui nous avaient laissées très dubitatives quant aux enseignements qui pouvaient en être tirés, la grande majorité des participants disaient avoir appris beaucoup, avoir pu s'exprimer et en avoir tiré profit.

Les bilans montrent la capacité des élèves à remettre en cause les stéréotypes sexués et à s'interroger sur leurs conceptions de l'égalité. Ils montrent aussi leur intérêt pour l'ouverture d'espaces de parole, l'échange d'idées, la réflexion sur leur vie quotidienne.

Nous avons pu prendre en compte les avis de 268 élèves de collège sur le déroulement des séances auxquelles ils-elles ont participé (136 filles, 126 garçons et 6 élèves n'ayant pas précisé).

Les post-it rédigés de façon anonyme à la fin des séances montrent que, dans la très grande majorité des cas (83%), les élèves se déclarent intéressés par la séance, satisfaits de la façon dont elle s'est déroulée, heureux d'avoir eu la parole et d'avoir pu échanger.

« *On peut parler de tout* » (fille)

« *On peut discuter de sujets sensibles sans se faire traiter à la fin* » (fille)

« *J'aime bien quand on discute de la différence entre filles et garçons* » (garçon)

« *On a tous participé. C'était des fois marrant. Bref, j'ai bien aimé cette intervention* » (fille)

« *Cette séance m'a plu, même si tout ce qui a été dit, je le savais. Mais c'était bien et j'ai pu dire ce que je pensais devant mes amis* » (garçon)

« *J'ai aimé qu'on parle du respect homos/hétéros* » (garçon)

- « *Je trouve que le concept est bien. Rien ne m'a choqué car je suis pour la tolérance, et si l'un/l'une d mes amis m'apprenait son homosexualité, je ne trouverais pas ça choquant et j'essaierais plutôt de l'aider à s'affirmer* » (garçon).

Ils témoignent aussi d'évolutions de leur perception de l'égalité:

« *J'ai appris que les femmes avaient certains droits que je ne savais pas* » (garçon)

« J'ai appris que tout le monde avait les mêmes droits, que les filles et les garçons sont égaux et ont le droit d'aimer qui ils veulent » (fille)

« J'ai appris que les femmes ont la même loi que les garçons » (garçon)

« J'ai appris le respect » (garçon)

« J'ai appris les idées de mes camarades et que les hommes et les femmes sont égaux » (garçon)

« J'ai appris que les femmes peuvent avoir les mêmes responsabilités que les hommes » (garçon)

« J'ai retenu qu'on est tous égaux et qu'on doit pas avoir honte de nous » (fille)

Evaluer comment ?

- Prévoir un temps spécifique à la fin de la séance
- Ne pas se contenter d'un avis oral (où chacun reste sous le regard des autres)
- Penser à fournir les papiers adéquats
- Adapter les modalités aux élèves (difficultés d'expression écrite, ...). Les émoticônes peuvent être d'une grande aide pour permettre aux élèves de faire part de leur état d'esprit en fin de séance mais sans proposer trop de choix, des termes trop complexes, ...
- Permettre des opinions individuelles tout en évitant la succession de questions fermées
- Anonymiser les papiers pour donner à chacun-e la possibilité de noter vraiment ce qu'il-elle pense, mais demander quelques caractéristiques (sexe, ...) pour voir ce qui peut expliquer les différences éventuelles de points de vue
- Tenter de recueillir les avis sur les thématiques abordées, la pédagogie employée, l'ambiance dans la classe, les « ressentis » personnels, ... mais sans en demander trop

L'un des objectifs des séances d'animation dans les classes est de donner la parole aux élèves sur un sujet qui les concerne en premier chef : les relations filles/garçons. Il ne s'agit pas de délivrer un message clé en main sur « ce qui est » et « ce qui devrait être », mais de susciter le dialogue, l'échange d'idées, la réflexion sur leur vie de tous les jours. Ayant été mis en situation d'être acteurs de l'intervention, leur avis sur la méthode et les outils utilisés, sur la façon dont ils ont ou non apprécié la séance, sur ce qu'ils ressentent ou ont ressenti, semble on ne peut plus légitime.

Ayant lieu en toute fin de séance, au moment où l'attention s'est relâchée et où il va être temps de changer de classe, d'aller en récréation ou de quitter l'établissement scolaire, il n'est pas possible de consacrer un temps trop long à ce bilan. Mais il est important pour les jeunes de pouvoir mettre des mots sur leur expérience et de se rendre compte que l'égalité est une thématique qui mérite qu'on s'y arrête.

Le moment du bilan est un moment fort car il montre aux adultes qui en auraient besoin les capacités d'analyse, d'évolution et de proposition dont disposent les élèves.

Agir pour lutter contre le sexisme apparaît comme une urgence pour améliorer le « vivre ensemble » et former de futurs adultes respectueux de l'égalité. Les élèves, et surtout les garçons, ne questionnent pas spontanément les inégalités de sexe. Par contre, grâce aux échanges, à l'écoute, à leur capacité de réflexion, filles et garçons interrogent l'existant et imaginent d'autres possibles. La satisfaction qu'ils-elles manifestent en fin de séance montre qu'ils-elles apprécient d'avoir la parole sur des sujets qui les concernent directement.

L'éducation à l'égalité devrait être un élément important de la construction de la citoyenneté à l'école, en favorisant :

- Une prise de parole des filles qui, même si elle est encore insuffisante, permet à certains garçons de prendre conscience de stéréotypes et d'inégalités qu'ils n'avaient jamais remis en question
- La possibilité d'aborder des questions relatives à la construction de leur identité sexuée qui ne trouvent pas ou peu leur place dans le cadre scolaire habituel
- La découverte d'autres modalités d'apprentissage réutilisables dans le cadre scolaire. Par exemple, un élève a joué un rôle actif d'écriture et de compte rendu des propos recueillis à l'ensemble de la classe, alors qu'il n'écrit jamais dans le cadre des enseignements habituels
- La participation à la vie de la classe, la possibilité d'y jouer un rôle, d'être acteur-trice dans les activités proposées, sans risque d'être trop exposé-e au regard des autres et d'être jugé-e.

Notes personnelles :

Adresses, sites, ...

- Le **CORIF** est une association qui intervient depuis 30 ans, pour permettre à chacun-e de pouvoir exercer tous les métiers sans déterminisme de sexe. Il a développé une expertise auprès des professionnel-les de l'orientation, de l'insertion, de l'emploi, de l'éducation et dans ce cadre accompagne des projets au sein des établissements scolaires pour permettre d'élargir les choix d'orientation des élèves. Par ailleurs, il anime régulièrement des formations d'enseignant.es et de référent.es égalité.

Il est possible d'y retrouver le [rapport NoRêves concernant les collèves](#) dans son intégralité.

- Le **Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** présente sa politique en matière d'égalité des filles et des garçons.

Il présente également des statistiques sexuées actualisées sur la place des filles et des garçons dans l'enseignement -[Filles et Garçons sur le chemin de l'égalité : de école à l'enseignement supérieur](#) ». 2017

- Le **réseau CANOPE** (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) propose un site internet des « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons » à l'école. Celui-ci a pour objectif de rappeler les grands enjeux de la transmission, à l'école et par l'école, d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. Il est conçu selon une approche transversale qui engage l'ensemble des disciplines enseignées et les actions éducatives qui les accompagnent.

Vous trouverez sur ce site [les coordonnées du ou de la référente égalité de votre établissement](#). Ainsi que de nombreux [outils d'animation pour débattre des stéréotypes](#).

A titre d'exemple, vous pourrez trouver :

une bande dessinée numérique « [Look'ado](#) » qui permet d'aborder la liberté de se vêtir

Les [pistes pédagogiques](#) pour aborder ce thème.

Une [fiche d'activités](#) en lien avec le support numérique.

Au niveau des académies beaucoup d'initiatives existent. En voici quelques unes :

L'académie de Clermont Ferrand propose un guide à l'usage des équipes éducatives : « [Filles et garçons l'école, Clichés en tous genre](#) »

L'académie de Poitiers publie un [magazine de 4 pages](#) pour agir pour l'égalité entre les filles et les garçons

L'académie d'Amiens a édité un dossier « [l'égalité entre les filles et les garçons, mesurer, comprendre, agir](#) »

L'académie de Grenoble propose un dossier [Filles et garçons vaincre les inégalités](#)

L'académie de Bordeaux propose une [mallette pédagogique](#)

L'académie de Dijon présente un dossier « [l'égalité filles-garçons](#) »

- **Mathilda** est une plate-forme vidéo éducative sur l'égalité des sexes. Elle propose, plus de **80 vidéos, accompagnées d'outils pédagogiques** pour en faciliter l'utilisation.. Elle se veut également collaborative et permet à chacun.e d'enrichir le projet.

- La **Direction « Egalité des chances »** de la Fédération Wallonie-Bruxelles, met à disposition de chacun.e, sur son site internet, un grand nombre **d'affiches, de dépliants et de publications**, mais également **des études et des recherches**.

- L'association **Le Monde selon les femmes** est une ONG féministe belge active dans le monde du développement, de l'éducation permanente, de la recherche action. Sa vision est celle d'un monde où l'on aurait transformé les rapports de domination entre les femmes et les hommes et entre le Nord et le Sud en relations construites sur l'égalité et la solidarité.

Elle propose sur son site internet un grand nombre de ressources pour travailler sur ces questions.

Beaucoup des outils proposés sont très simples d'utilisation et sont régulièrement utilisés par les équipes du CORIF que nous avons observées. Nous vous en présentons quelques uns

L'outil « Carrés genre » est composé de petites cartes proposant des affirmations. Pour chacune d'entre elles on demande aux jeunes si selon eux la phrase a été dite par une femme ou par un homme et dans quel contexte cette phrase a pu être dite. Le but est d'impulser une réflexion sur les rôles et les attendus des femmes et des hommes, des filles et des garçons.

[*Voir le mode d'emploi du jeu*](#)

[*Commander le jeu \(4 euros\)*](#)

[*Télécharger le jeu*](#)

Le jeu de carte « **questions de genre** » est un jeu de carte illustré. Chaque carte propose une mesure pour faire avancer l'égalité. Dans un premier temps, chaque jeune choisit les trois cartes qui selon lui, elle, sont les plus pertinentes pour aller dans ce sens. Dans un second temps, on constitue de petits groupes qui devront, à partir des choix individuels, se mettre d'accord pour ne garder que trois cartes. Un échange avec la classe entière est ensuite proposé.

[*Commander le livre jeu « Genre... tu vois ce que je veux dire ? »\(12 euros\)*](#)

[*Télécharger les cartes du jeu*](#)

N'hésitez pas à explorer leur site pour découvrir d'autres outils.

- Le site **Genrimages** est un site conçu par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir. Il s'adresse aux enseignant-e-s, éducateurs-trices, à toutes les personnes souhaitant aborder la thématique de l'égalité femme-homme avec des élèves ou des jeunes en les sensibilisant au décodage des représentations sexuées présentes dans les images fixes ou animées. Il met en ligne un grand nombre d'outils et de ressources pouvant être utilisés en classe telles que *l'analyse de publicités* ou des *vidéos sur la thématique*.

- Le **Centre Hubertine Auclert** est un organisme associé de la Région Ile de France. Il est le centre Francilien pour l'égalité Femmes Hommes. Il a pour objectifs la promotion de l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes. Il anime une plate-forme régionale de ressources et d'échanges.

A titre d'exemple on peut y trouver le ***Guide des ressources pour les actions d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons réalisé par la Mairie de Paris***.

Ou encore les actes du colloque « ***l'égalité ça s'apprend*** » réalisé par le conseil Général du Val de Marne en 2013.

- L'Institut **EgaliGone** est une association loi 1901 créée en 2010 à Bron près de Lyon pour encourager le développement égalitaire des filles et des garçons dès la petite enfance depuis la région lyonnaise. Il vise à développer la capacité des personnes à se déterminer librement, en se détachant des conditionnements sur les places et les rôles sexués dans la société.

- L'**Université des femmes de Bruxelles** publie une brochure « ***Egal-e avec mes élèves : c'est tout à fait mon genre***, Petite littérature à l'usage des profs qui se soucient des filles et des garçons ».

- Le site **Aussi.ch** présente de manière vulgarisée et illustrée les différents axes de la socialisation différenciée entre les filles et les garçons.

Le **SNUipp-FSU**, propose un dossier comprenant des outils pour éduquer contre l'homophobie : « ***Eduquer contre l'homophobie à l'école primaire. Des outils pratiques et théoriques pour avancer***», 2013.

Bibliographie

Ouvrages et articles

BAUDELOT Christian et ESTABLET Roger, *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Paris, Seuil, Coll. Points, 1970.

BRUGEILLES Carole et CRESSON Geneviève, CROMER Sylvie, « Rapports sociaux de sexe et petite enfance ». *Rapport effectué pour la CNAF et le PRS Santé des jeunes*, juin, Lille, USTL-CLERSE, 2005.

BRUGEILLES Carole, CROMER Sylvie et PANISSAL Nathalie, « Le sexisme au programme ? » Représentations sexuées dans les lectures de référence à l'école, *Travail, genre et sociétés*, 2009/1 N° 21, p. 107-129.

CLAIR Isabelle, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, coll. "128", 2015.

CLAUZARD Philippe, *Conversation sur le sexisme : éduquer pour l'égalité filles-garçons*, Paris, L'Harmattan, 2010.

CLAUZARD Philippe, *Conversations sur l'homo (phobie) : l'éducation comme rempart contre l'exclusion*, Paris, Harmattan, 2002.

COLLET Isabelle, « Faux semblants et vrais paradoxes de l'égalité en éducation et formation », *Recherche et formation* n°70, ENS de Lyon, 2012.

COLLET Isabelle et PEZEU Geneviève (dir.) (...), dossier « Filles et garçons à l'école », *Les cahiers pédagogiques* n°487.

CRESSON Geneviève et COULON Nathalie, dir., *La petite enfance. Entre familles et crèches, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, 2008.

DAFFLON NOVELLE Anne, dir. *Filles-Garçons, socialisation différenciée ?*, Grenoble, PUG, 2006.

DARMON Muriel, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2010.

DEMOULIN Hugues et DANIEL Céline, « [Bulletins scolaires et orientation au prisme du genre](#) »,

DETREZ Christine, et Simon Anne, *A leur corps défendant : les nouvelles normes du corps féminin*, Paris, Le Seuil, 2005.

DETREZ Christine, *Quel genre ?*, Paris, Editions Thierry Magnier, 2015.

DUBAR Claude, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 1996.

DURET Pascal, *Les Jeunes et l'identité masculine*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

DURU-BELLAT Marie FOURNIER Martine (dir.), *L'intelligence de l'enfant. L'empreinte du social*, Paris, Sciences humaines, 2007.

DURU-BELLAT Marie, *L'école des filles : Quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, 2^e édition.

FREMEAUX Philippe, « Pour la parité dans les toilettes », *Observatoire des inégalités*, 2003.

GUERANDEL Carine et MARLIERE Eric (dir.), *Filles et garçons des cités aujourd'hui*, Lille, Septentrion, 2017.

JARLÉGAN Annette et TAZOUTI Youssef, « Le genre à l'école maternelle : les représentations, jugements et attentes des enseignantes de grande section », *Les cahiers du cerfee* n° 32, 2012

LÖWY Ilana, *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Paris, La Dispute, collection Le Genre du Monde, 2006.

MARDON Aurélie, « Construire son identité de fille et de garçon : pratiques et styles vestimentaires au collège », *Cahiers du genre*, n° 49, 2010.

MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, Genre et Société*, Paris, L'Etat des Savoirs, La Découverte, 2005.

MIRZA Sandrine, *En avant les filles*, Paris, Nathan, 2012.

MORIN-MESSABEL Christine et SALLE Muriel (dir.). *À l'école des stéréotypes. Comprendre et déconstruire*, Paris, L'Harmattan, 2013.

MOSCONI Nicole, « La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ? », *Revue française de pédagogie*, Volume 93, n° 1, 1990.

MOSCONI, Nicole (dir.), *Égalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF, coll. Biennale de l'Éducation et de la Formation, 1998.

NEYRAND Gérard, « Socialisation de genre et pratiques corporelles dans la petite enfance. La place de l'initiation aux activités culturelles et sportives », *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), [en ligne] :

<http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/neyrand.pdf>, Paris

OCTOBRE Sylvie (dir), *Enfance et culture. Transmission, appropriation et représentation*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Daps, coll. « Questions de culture », 2010.

PASQUIER, Gaël, « Enseigner l'égalité des sexes à l'école primaire » in *Nouvelles Questions féministes*, vol. 29, n°2, 2010.

PASQUIER, Gaël, « Enseigner l'égalité des sexes à l'école primaire : des pratiques qui se cherchent » in Christine MORIN-MESSABEL (dir.), *Filles / Garçons. Questions de genre, de la formation à l'enseignement*, presses universitaires de Lyon, 2013.

PASQUIER Gaël, « Les pratiques enseignantes en faveur de l'égalité des sexes et des sexualités à l'école primaire : vers un nouvel élément du curriculum », *Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation*, 2013.

PFEFFERKORN Roland, « Articuler les rapports sociaux. Rapports de classe, de sexe, de racisation. », *Entre les lignes entre les mots*, Novembre 2016.

PIQUET Emmanuelle, *Le harcèlement scolaire en 100 questions*, Editions Tallandier, 2017.

PONTAIS Claire, ***Enjeux et petits riens qui changent tout. Éléments de réflexion pour enseigner les mêmes pratiques sportives aux filles et aux garçons :***

RAWLS John, *La justice comme équité. Une reformulation de théorie de la justice*, Paris, La Découverte, 2008.

SENAC Réjane, *L'égalité sous conditions. Genre, parité, diversité*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2015.

SENAC Réjane et DAUPHIN Sandrine (dir.), *Femmes-hommes : penser l'égalité*, Paris, La Documentation Française, coll. « Études de la Documentation française », 2012.

SINIGLIA-AMADIO Sabrina, « **Le genre dans les manuels scolaires français. Des représentations stéréotypées et discriminatoires** »,

TABET P., *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.

VAN ZANTEN Agnès, *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2004.

VIDAL Catherine, *Avons-nous le même cerveau ?* Paris, Editions Le Pommier, 2012.

VISIER Laurent , « Rhétoriques de l'égalité et de la justice en santé et en éducation », in : DURU-BELLAT Marie, MEURET Denis, *Les sentiments de justice à et sur l'école*, Bruxelles, De Boeck, 2009.

ZEGAÏ Mona, « Trente ans de catalogues de jouets : mouvances et permanences des catégories de genre », in Actes du colloque Enfance et cultures : *regards des sciences humaines et sociales*, Sylvie Octobre et Régine Sirota (dir), [en ligne]<http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/zegai.pdf> Paris, 2010.

Rapports

ABC des droits des travailleuses et de l'égalité entre hommes et femmes. Bureau international du travail, Genève, 2008 (2^e édition).

GRESY Brigitte et GEORGES Philippe, « **Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance** », *Inspection générale des affaires sociales*, décembre 2012.

Inspection générale de l'éducation nationale, « **L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements** », rapport au ministre de l'éducation nationale, mai 2013.

Ministère de l'éducation nationale, **Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif**, 2000.

Ministère de l'éducation nationale, **convention interministérielle 2013-2018 pour une réelle égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif**, convention du 7 janvier 2013.

TEYCHENNÉ Michel, « **Discriminations LGBT - phobes à l'école. Etat des lieux et recommandations** », *rapport au ministre de l'éducation nationale*, juin 2013.